

L'Enseignement

Education

Instruction



Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

SOMMAIRE

« Le premier semeur de blé », p. 450.—Questions professionnelles, p. 450.—M. C. J. Miller, p. 450.

PÉDAGOGIE:—Ecoles normales vs Bureau central, *C. J. Magnan*, p. 451.—Petits conseils aux parents, *Mgr J. M. Emard*, p. 453.—L'enseignement de l'histoire du Canada, *Fr. Anani*, p. 455.—Hygiène: Guerre au crachat, *Dr. J. G. Paradis*, p. 457.—Les Ecoles primaires et les Ecoles normales, en France, en Suisse et en Belgique: Le dessin, *C.-J. Magnan*, p. 457.—Le mouvement scolaire à l'étranger, p. 460.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 462.—Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle *J. Ahern*, p. 465.—Le tableau noir: une Leçon de langage, p. 469.—La composition au cours académique des Ecoles normales: marche à suivre, *S. Corbeil, ptre.*, p. 471.—Essai de cartographie régionale, p. 476.—Anglicismes, p. 477.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse, p. 477.—Langue française: Cours élémentaire, p. 478—Cours moyen, p. 479—Cours supérieur, p. 483.—Enseignement spécial: Enseignement anti-alcoolique, p. 487—Agriculture, p. 488.—Mathématiques: Arithmétique, p. 490—Algèbre, p. 497—Géométrie, p. 498.—Langue anglaise, p. 499.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—Féu le révérend Frère Flamien, p. 501.—Association des Institutrices catholiques de Québec, p. 501.—Séance annuelle de la Société du Parler français, p. 502.—Comité des Principaux, p. 503.—Bibliographie, p. 503.—A nos correspondantes, p. 504.—Avis, p. 505.—Une offre avantageuse, p. 505.—Le premier congrès de langue française au Canada, p. 505.—L'économie scolaire: Rapport de la commission scolaire de l'Enfant-Jésus de Montréal, p. 506.—Bureau central: erratum, p. 507.—Association des Institutrices catholiques de Québec: avis, p. 507.—Nouveautés pédagogiques, p. 508 et 511.—La langue française, *M. Kleckowski*, p. 508.—Instruction agricole, *Jean de la Glèbe*, p. 509.

ILLUSTRATIONS:—« Le premier semeur de blé », p. 450.—La petite fille et la boule de neige, p. 463—Frère et sœur, p. 466—Essai de cartographie: La paroisse de St-Modeste, p. 476.

C. - J. MAGNAN, DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

Boite 125, H.-V. Québec.

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec.

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN

Propriétaire et Rédacteur-en-chef



“Le premier semeur de blé”

D'après une aquarelle de G. H. Duquet.

“ Le premier semeur de blé ”

Un soir de juin 1626, Louis Hébert rêve en contemplant sa terre bénie du Ciel et rentre au logis. (Voir présente livraison, *Méthodologie*, une composition sur ce sujet provenant de l'École normale de Hull).

Au premier plan, Louis Hébert dans son champ, près de sa maison située sur le site actuel du Séminaire de Québec; à gauche, au bas de la falaise, la petite église des Récollets.

Au second plan, la rivière Saint-Charles et les Laurentides.

Questions professionnelles

1. Dans la phrase suivante: « Les enfants que j'ai questionnés ont très bien répondu aux demandes que je leur ai faites, » le verbe *répondre* est-il actif-neutre? Quand devient-il actif? Et si un verbe devient actif par accident, faut-il toujours l'analyser *actif-neutre*?

Réponse:—Le verbe *répondre* est parfois transitif (ou actif)—exemple: « Il m'a répondu une longue lettre »; « Répondre la messe. » Il est aussi intransitif (neutre): Exemple: « Les succès ne répondent pas à son attente. » « Ta générosité doit répondre à la mienne. »

Comme le dictionnaire Hatzfeld donne *répondre* comme verbe *transitif* d'abord, on l'analyse *verbe actif*, lorsqu'il a un complément direct et *accidentellement neutre* lorsqu'il n'a pas de complément direct. Dans la phrase que vous me soumettez, *ont répondu* doit s'analyser *verbe accidentellement neutre*: « Les enfants ont répondu à quoi? » aux demandes, *demandes* complément indirect. L'expression *actif-neutre* n'est plus beaucoup de mode.

M. C. J. Miller

Nommé inspecteur d'écoles

Par un arrêté ministériel en date du 27 février dernier, M. C. J. Miller, professeur à l'École Olier, de Montréal, a été nommé inspecteur d'écoles, comme successeur de M. P. J. Ruel, démissionnaire.

M. C. J. Miller est né à St-Placide, comté des Deux-Montagnes, en 1880. Après avoir fréquenté l'école de son village natal, il entra à l'École normale Jacques-Cartier où il obtint son diplôme académique avec distinction ainsi que la médaille du Prince de Galles. En 1905, il subit l'examen des candidats à la charge d'inspecteur d'écoles et mérita la note « avec grande distinction. »

« Partout où il a enseigné, dit un journal de Montréal, il a su par ses hautes qualités mériter l'estime et la confiance. Doué de grands talents, le nouvel élu saura faire honneur à sa position. »

Nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux au nouveau titulaire.

Le district d'inspection de M. Miller comprend: le comté de Brome, celui de Missisquoi, excepté St-Jacques et St-Thomas-de-Clarenceville; le comté de Shefford, excepté les municipalités d'Ely-Nord, d'Ely-Sud; Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne de Stukely, la municipalité de l'Ange Gardien dans le comté de Rouville.

Pensée pédagogique

Il ne faut pas dresser le corps sans l'âme, mais les conduire également comme un couple de chevaux attelés au même char.

MONTAIGNE.

PEDAGOGIE

ECOLES NORMALES Vs BUREAU CENTRAL

Au cours de la dernière session de la Législature de Québec, le Bureau central a de nouveau été soumis au crible de la discussion.

Cette fois, personne n'a demandé l'abolition de cette institution nécessaire. On a tout simplement proposé de modifier le Bureau de façon qu'il ne décernât plus que des certificats ou permis temporaires d'enseignement.

Comme notre témoignage a été invoqué devant la Chambre en cette circonstance, nous tenons à préciser notre pensée sur ce sujet.

Dans les conclusions de notre *Rapport* (1) nous disions :

"Le bureau central n'est pas encore autorisé à faire subir aux aspirants aux brevets un examen d'enseignement pratique, qui prouverait (comme la chose a lieu en Suisse) que l'aspirant (ou l'aspirante) a été formé suffisamment à l'enseignement pratique. Le diplôme du bureau, qui n'est en somme qu'un certificat d'études aux différents degrés du cours primaire, met celui ou celle qui le porte sur le même pied que les élèves des écoles normales, qui ont fait, au moins, une année d'enseignement pratique dans une école d'application."

Et nous avons fait la suggestion suivante :

"Autoriser le Bureau central à faire subir aux aspirants aux différents brevets, un examen d'enseignement pratique ou d'aptitude pédagogique.

"Les aspirants qui ne subiraient pas cet examen ne seraient porteurs que d'un Brevet de capacité ou Certificat d'études correspondant aux différents degrés du cours primaire.

"Les aspirants qui subiraient avec succès et l'examen de capacité et l'examen d'aptitude pédagogique, recevraient un Diplôme d'enseignement. (2)

"Seuls les porteurs de ce Diplôme pourraient aspirer au titre de titulaire.

"Le simple brevet de capacité ne constituerait qu'un permis d'enseignement bon pour deux années seulement."

Mais nous n'avons jamais conclu à la suppression du Bureau, pas plus qu'à sa transformation en une simple commission de certificat d'études.

Au contraire, le premier paragraphe de la suggestion qui précède, indique clairement notre souci de garder au Bureau, en l'accentuant, son caractère pédagogique.

Nous ne sommes pas pour le monopole des brevets d'enseignement en faveur des seules écoles normales. Néanmoins, nous croyons, avec ceux qui ont à cœur le véritable progrès pédagogique, que les Ecoles normales sont plus aptes que le Bureau central à doter notre province d'un personnel enseignant bien préparé et véritablement compétent.

(1) *Les Ecoles Primaires et les Ecoles normales en France, en Suisse et en Belgique*, p. 326, 327, 330.

(2) « Mais les porteurs d'un brevet du Bureau qui entrent dans une communauté, seraient exempts de l'examen du certificat d'aptitude pédagogique. Du jour de leur profession religieuse, leur brevet simple aurait la valeur d'un diplôme d'enseignement. » *Rapport sur les Ecoles primaires, etc.*, p. 329.

En effet, l'école normale n'est-elle pas particulièrement chargée de former des instituteurs et des institutrices pour les écoles primaires? C'est donc à elle surtout que revient la mission de montrer, par une pratique constante, unie à des doctrines profondément religieuses et nationales, comment on parvient à donner à l'enseignement toute sa valeur, à l'éducation toute sa force.

D'ailleurs, le Bureau, au point de vue catholique, n'offre pas plus de garantie que l'école normale, telle qu'organisée dans nos diocèses. Et l'un et l'autre ont été créés en vertu de la même loi de l'Instruction publique; et l'un et l'autre sont régis par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Si une différence existe, elle est en faveur de nos écoles normales, qui toutes, de la première à la dernière, en 1857 comme 1911, ont été établies à la demande de NN. SS. les évêques et placées sous la direction de prêtres choisis au préalable par l'Ordinaire du diocèse. Ajoutons que les écoles normales d'institutrices sont confiées à des communautés religieuses de femmes dont la renommée fait l'orgueil de notre pays.

Les écoles normales de la province de Québec sont de véritables foyers catholiques, des centres de formation professionnelle et de culture intellectuelle, des réserves de patriotisme destinés à réformer l'enseignement primaire chez nous et à donner à notre nationalité un regain de vie nationale et religieuse.

Ces écoles sont autant de citadelles placées aux avant-postes de chaque diocèse, d'où sortent chaque année des éclaireurs avisés dont la mission est de faire de la petite école du peuple, un phare lumineux projetant une vive lumière sur la route du devoir religieux, social et patriotique.

Seulement, pour que l'école normale puisse produire tout le bien dont on en attend, il ne faut pas que le Bureau central, simple commission de constatation, indispensable, nous l'admettons, continue à délivrer des brevets de capacité qui ont, au point de vue légal, la même valeur que le diplôme de l'École normale.

En modifiant le Bureau tel que ci-dessus exposé, on respecte le principe d'une légitime concurrence et d'une liberté bien comprise. Mais on reconnaît la supériorité des écoles normales, écoles de pédagogie organisées exclusivement en vue de la formation professionnelle des instituteurs et des institutrices.

Demandez cette modification, plaidez la cause de nos écoles normales catholique, ce n'est là rien de subversif. Loin de là, l'avenir prouvera que nos écoles normales catholiques, consolidées, perfectionnées, et protégées contre tout mauvais esprit deviendront une force intelligente et redoutable contre laquelle les ennemis de notre jeune nation catholique et française viendront pitoyablement se briser.

C.-J. MAGNAN.



Petits conseils aux parents (1)*(suite et fin)*

L'enfant bien classé et dûment fourni, doit être ponctuel, c'est-à-dire qu'étant entré au premier jour, il devra ensuite, à moins d'empêchements sérieux, suivre fidèlement sa classe sans perdre même une heure d'un temps aussi précieux. Pour les élèves pensionnaires, les directeurs de la maison suffisent à y voir; mais les écoliers externes sont exposés, pour mille futilités, et grâce à l'incurie de leurs parents, à faire de temps à autre l'école buissonnière, si même ils ne sont pas retenus à la maison sous le moindre prétexte.

On conçoit aisément ce qu'une pareille inconstance entraîne de fatigue et d'ennui pour le professeur obligé de répéter sans cesse les explications données, de retarder toute une classe pour quelques négligents ou de laisser ceux-ci traîner comme une queue loin des autres.

On voit souvent des parents s'impatienter, et s'en prendre aux maîtres de ce que leurs enfants n'avancent pas à leur gré, et terminent une année aussi ignorants qu'ils l'étaient au début.

Que l'on consulte le journal de la classe, on constatera que ces élèves ont manqué fréquemment; qu'ils n'ont pu suivre leurs condisciples retardés eux-mêmes pour cette cause.

Tous ont souffert par la faute de quelques-uns; c'est une injustice qui peut être très grave à l'égard de l'institution et de ses élèves plus ponctuels; et les parents assez négligents pour ne pas envoyer régulièrement leurs enfants à la classe doivent en être tenus responsables, et ne s'en prendre qu'à eux-mêmes du peu de satisfaction qui leur revient en définitive.

*
* *

A l'école, les enfants ont des maîtres pour les instruire par les explications qu'ils leur donnent, et la direction qu'ils impriment à leurs travaux.

Ces professeurs ne se contentent pas de travailler durant les heures de classe; dans leurs loisirs ils préparent leurs leçons, corrigent les devoirs et s'instruisent tous les jours davantage pour le bénéfice de leur élèves.

De même pour les enfants; le temps consacré à leur éducation s'étend au-delà de la classe proprement dite. Pour cela on leur donne une tâche qu'ils doivent remplir par eux-mêmes dans les intervalles et particulièrement le soir.

Dans les pensionnats il y a l'étude destinée à cette fin. à la maison ceci doit être fait sous la surveillance des parents qui, s'intéressant aux progrès de leurs enfants, leur donnent les facilités voulues et le temps nécessaire pour faire ce que le maître a prescrit.

Les professeurs savent très bien discerner les élèves objets de la sollicitude maternelle et qui emploient bien leur temps chez eux, de ceux qui, au sortir de l'école, sont livrés à eux-mêmes sans que personne se charge de les rappeler au devoir.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars 1911.

Nous connaissons de ces mères de famille qui non seulement favorisent à leur foyer l'étude de leurs enfants, mais ne laissent pas ceux-ci partir pour la classe sans s'être assurées par elles-mêmes ou par une sœur aînée, que les leçons sont bien sues, et que le devoir a été fait en entier. Ces mères sont presque toujours récompensées par le succès constant de leurs enfants.

*
* *

Il est aussi à souhaiter que les parents s'enquièreient de temps à autre de la conduite, du travail et des succès de leurs enfants.

C'est pour les renseigner sur ces divers points que, dans presque toutes les institutions, on leur donne des bulletins sur lesquels sont inscrites les notes méritées.

Ces bulletins ne doivent pas rester lettre morte; il importe que les parents en prennent connaissance, et qu'ils s'en servent pour stimuler et encourager leurs enfants, et au besoin, les réprimander et les exhorter à mieux faire.

*
* *

De plus, il leur faut bien reconnaître que la perfection n'est guère le partage des écoliers; qu'ils sont mêmes souvent remplis de défauts peu graves à leur âge, mais qui demandent à être corrigés si on ne veut pas qu'ils deviennent des vices impossibles à déraciner.

Pour cela, le maître, dépositaire de l'autorité paternelle, emploie les moyens à sa disposition; il use quelquefois de la rigueur.

Ce n'est pas pour son plaisir qu'il en vient à cette extrémité, mais pour remplir un devoir qui l'oblige d'être sévère à l'égard d'un enfant paresseux ou indocile et susceptible de s'amender.

Il veut lui faire du bien en le punissant.

C'est en ceci surtout que le concours des parents doit être assuré à celui qu'ils ont chargé d'élever leurs enfants.

Les parents intelligents et soucieux de leur responsabilité le comprennent; leurs enfants ayant eu à subir une punition ou une humiliation n'ont garde d'aller s'en plaindre à un père qui se contentera de répondre que le maître a bien fait, et que s'ils veulent éviter le châtement, ils n'ont qu'à travailler et à se bien conduire.

Malheureusement, tous n'ont pas cette clairvoyance.

Dans leur amour aveugle, et leur orgueil, certains parents prêtant aux plaintes exagérées et injustes de leurs enfants une oreille trop facile, ne craignent pas de se rendre même à l'école pour invectiver le maître, lui reprocher amèrement sa conduite, et cela en présence du coupable qui n'en sera que plus intraitable tout en perdant peu à peu le respect dû à ses supérieurs.

Que les parents sachent donc témoigner aux mandataires qu'ils ont eux-mêmes choisis toute la confiance et la sympathie dont ils ont tant besoin dans l'accomplissement d'une œuvre déjà si ardue, si difficile, et ne craignons pas de dire, si peu appréciée et si peu rétribuée.

Les fonctions de l'instituteur sont d'un ordre très élevé; elles confinent même au ministère sacerdotal; le maître, pour les remplir avec fruit, doit à tout prix posséder le respect de ses élèves et même celui de leurs parents.

Ceux-ci sont obligés de faire comprendre à leurs enfants qu'ils doivent à leurs maîtres la soumission et la déférence; ne pas souffrir qu'ils en parlent d'une manière irrespectueuse, et s'interdire à eux-mêmes toute critique, tout blâme qui pourraient diminuer chez leurs enfants, l'estime à laquelle les maîtres ont droit, et dont ils ont besoin pour accomplir leur œuvre.

MGR. J. M. EMARD.

L'enseignement de l'Histoire du Canada

Pour beaucoup de maîtres, l'enseignement de l'Histoire est presque un cauchemar. Et franchement, il faut bien l'avouer, les enfants témoignent de fort peu d'intérêt à cette étude. Serait-ce que dans notre pays le patriotisme ait été supplanté par l'esprit de lucre et d'affaire,—l'esprit pratique comme l'on dit,—et que l'enfant respire à tel point cette ambiance qu'il ne soit plus sensible qu'au sonnant de l'or et aux perspectives des hauts salaires? Il se peut qu'il y ait de cela dans son indifférence à l'égard de l'Histoire, science noble et éducative au premier chef, mais non utilitaire. N'y aurait-il pas lieu, d'ailleurs, de réagir contre cet esprit marchand, précurseur d'un égoïsme effréné, qui tend à envahir notre jeune pays et que déploient de hautes intelligences? Et l'étude de l'Histoire qui est toute désintéressée ne serait-elle pas bien indiquée pour cela? Nous posons la question sans vouloir la résoudre.

Mais pour en revenir à l'enseignement de l'Histoire, la cause que nous venons d'indiquer n'explique pas, toute seule, l'indifférence de l'enfant; car l'enfant est toujours enfant et l'enfant aime l'histoire. A preuve: donnez-lui à lire les Epopées de l'Histoire de France; vous le verrez s'attacher à sa lecture au point de s'y absorber. D'où cela vient-il, alors qu'il semble suivre nos leçons avec ennui, sinon avec dégoût. Il donnera lui-même la réponse: "C'est intéressant." La faute en est donc au manuel qui est trop peu intéressant et au maître dont l'enseignement revêt trop souvent la couleur de son manuel. Ce n'est pas à dire qu'il faille enlever toute aridité à l'étude; car où il n'y a pas d'effort, il n'y a pas d'éducation, pas plus intellectuelle que morale. Encore l'effort doit-il être accepté et c'est ce que ferait le manuel, s'il était intéressant.

La plupart des manuels en usage dans nos classes, peuvent se ranger en deux catégories: nous avons les abrégés ou résumés chronologiques, sèches nomenclatures de faits catalogués par date comme des éphémérides, sans vues d'ensemble, sans liens logiques apparents, sans classement méthodique, en un mot, autre que la suite naturelle des années. Comment veut-on que l'esprit de l'enfant y trouve son chemin? Qu'y a-t-il là de plus intéressant qu'à étudier la suite naturelle des nombres, par exemple? Il n'y a rien qui parle au cœur ni à l'intelligence, c'est vraiment faire fi de la nature. Ces

sortes de manuels ne peuvent tout au plus servir que la mémoire et encore la mémoire simplement animale. S'étonnera-t-on alors que la mémoire soit si rebelle et qu'il faille y entonner le savoir comme de force? Nous avons en second lieu les manuels à forme vraiment didactique. A ceux-là on trouverait peut-être moins à redire, si à eux aussi en général ne s'appliquait le qualificatif de "trop secs," partant de "trop peu intéressants."

On ne nie pas que la mémoire ait un rôle important à jouer dans cette étude: car, en fin de compte, il faut bien qu'il en reste à l'enfant des idées nettes et précises. Mais, il nous semble, à n'envisager que ce point de vue, que le meilleur moyen d'arriver au but promptement et intelligemment serait de présenter les faits d'une manière succincte, comme dans les résumés chronologiques, mais sous forme de tableaux synthétiques, tel que le font aujourd'hui les vrais professeurs d'histoire. Un premier tableau donnerait successivement chaque période, en ne s'attachant qu'aux grands faits et enfin d'autres développeraient ces faits, en présentant leurs causes, leurs détails caractéristiques et leurs conséquences dans leur enchaînement logique. Qui ne voit l'utilité d'un pareil classement à aider la mémoire, pour peu que l'enfant y prêtât de bonne volonté. Ce serait en même temps faire œuvre d'intelligence. Evidemment qu'avec des élèves de 3e et 4e année, il conviendrait d'adopter une toute autre méthode. Mais pour un cours modèle ou académique, la meilleure méthode pourrait bien être celle que nous venons de patroner.

Mais il ne faut pas l'oublier, ce n'est là qu'une partie de la tâche, la plus appréciable sans doute, en vue d'un examen. Le but principal de l'enseignement historique est de développer le patriotisme, le culte de son pays, de ses institutions, de ses gloires, de ceux qui l'ont illustré par leurs armes, leur génie, leurs luttes pour la revendication de ses droits, leur dévouement et leurs sacrifices. Or, ce résultat ne s'obtiendrait guère avec un enseignement rien moins qu'attrayant, même par la méthode préconisée ci-dessus. Car le patriotisme est avant tout affaire de cœur; il faut donc que cet enseignement parle au cœur. Ce devrait être là, nous en convenons, le rôle du professeur: mais pourquoi le manuel n'y aiderait-il pas? A cette fin, chaque tableau serait suivi d'un certain nombre de lectures graduées et intéressantes, extraites des meilleurs auteurs ou adaptées, et dont le style à la fois simple et pathétique remuerait les cordes du patriotisme. Car, si nous faisons appel à nos souvenirs, nous conviendrons que ce qui nous a le plus frappé dans l'étude de l'histoire, que ce qui nous a pénétré le plus intimement, ce sont les récits émouvants que nous offrait le manuel bien plus que la partie vraiment didactique.

Le tableau que nous publierons dans la prochaine livraison illustrera la manière dont nous concevons l'étude de l'Histoire au moins au premier point de vue. Quant au second, il est facile de voir quels sont les faits qui figureraient à titre de récit pour l'intérêt de la leçon. Nous nous dispenserons d'expliquer ce tableau qui parle assez clairement de lui-même. Par ce procédé, en consacrant une heure, une heure et demie par semaine à l'enseignement de cette branche, beaucoup plus importante qu'elle ne paraît de prime abord, dans six mois on peut parcourir tout son programme, ce qui n'est pas à dédaigner, vu le grand nombre de matières dont il est encombré par

ailleurs, et ce serait tout profit pour le maître qui n'aurait pas à se perdre en de longs développements et pour l'élève qui saurait son Histoire de façon plus précise et nous pourrions dire, plus patriotique.

Fre ANANI.

HYGIENE

GUERRE AU CRACHAT

Je reçois de nombreuses lettres au sujet du peu de cas que l'on fait de nos instantes prières de ne pas cracher à terre. Il y a vraiment négligence et négligence coupable quelque part. Laissez-moi donc vous dire avec une sincérité mêlée de regrets, que nos institutrices ne donnent pas à cette question toute l'attention que l'on est en droit d'attendre d'elles.

Qui donc fera, sous ce rapport, l'éducation de nos enfants si les institutrices la négligent, si déplorablement? Car, nous avons le droit de nous plaindre énergiquement d'un certain nombre de celles-ci.

Comprend-t-on l'extrême importance de la croisade contre la répugnante et dangereuse habitude de cracher à terre? Il est de notre devoir de dire ici, publiquement, que le maître d'école qui permet à un élève de cracher à droite et à gauche, dans la classe, dans la salle de récréation ou ailleurs, manque déplorablement à sa mission d'éducateur.

Nous avons le courage d'ajouter que quelques-uns de ces messieurs donnent eux-mêmes l'exemple de cette malpropreté. Eh! bien, oui! nous avons des preuves pour appuyer notre affirmation. Est-ce qu'il est permis de tolérer un pareil manque de dignité et de respect de soi-même chez celui qui, de par sa mission, est tenu de prêcher par le précepte et par l'exemple?

Il faudra donc réagir et vigoureusement.

J. G. PARADIS, M. D.

Les Ecoles primaires et les Ecoles normales, en France, en Suisse et en Belgique

PREMIERE PARTIE — FRANCE — CHAPITRE II

Les écoles primaires officielles

III.—MÉTHODE SUIVIE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

QUELQUES MÉTHODES PARTICULIÈRES

LE DESSIN (suite) (1)

Dans notre Rapport au Comité catholique, (2) nous avons cru, vu l'importance du sujet, publier en entier les nouveaux programmes de l'enseignement du dessin (Arrêté du 27 juillet 1909) et les importantes instructions pédagogiques qui les

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars 1911.

(2) *Les Ecoles primaires et les Ecoles normales en France, en Suisse et en Belgique*, pages 39 et suivantes.

accompagnent. Ici, vu l'espace restreint dont nous pouvons disposer, nous ne donnons qu'un résumé substantiel des instructions. Mais nous tenons à donner le texte officiel du programme des écoles primaires. (1)

INSTRUCTIONS GENERALES

Le dessin doit être moins étudié pour lui-même que pour les fins générales de l'éducation. Tout ce qui l'incorporera à la matière des études primaires et le mèlera à la vie intellectuelle de l'école répondra au but visé : faire du dessin, non pas un art d'agrément mais un instrument général de culture et comme un renfort de plus pour le jeu normal de l'imagination, de la sensibilité et de la mémoire.

La nature, prise pour base et traduite directement et naïvement, sera donc le premier recueil de modèles des débutants. Aucune pratique géométrique ne devra s'interposer entre l'enfant et l'objet qu'il dessine parce que, la nature étant concrète, le dessin ne doit pas être abstrait.

La nature a ses lignes ses formes, ses couleurs, mais ni ses lignes ni ses formes ne se ramènent d'elles-mêmes à un théorème ou aux figures de géométrie, ni ses couleurs à celles d'un lavis. Ce serait donc fausser deux choses distinctes et dignes chacune d'une étude à part que de confondre au début les choses de la géométrie et celles de la nature, et c'est presque toujours stériliser le dessin.

INSTRUCTIONS PARTICULIERES

Classe enfantine

Favoriser par tous les moyens l'instinct qui pousse tous les enfants à dessiner dès l'âge le plus tendre. Laissez-les couvrir de leurs crayonnages fantaisistes leurs ardoises ou leurs cahiers; ils aimeront à se raconter de petites histoires ou à se rappeler les spectacles familiers qui les intéressent. Poussez-les à dessiner les anecdotes et les historiettes, les fables et les leçons de choses dites en classe.

Ce n'est qu'à la fin de la deuxième année que l'on proposera aux enfants la représentation d'objets usuels très simples qu'on leur mettra sous les yeux.

Le modelage sera abordé par les enfants de la deuxième section. On leur donnera à chacun un morceau de matière plastique qu'ils pétriront et modèleront d'abord à leur fantaisie. On leur montrera ensuite à modeler des formes élémentaires d'après des objets simples ou des éléments naturels.

Cours élémentaire

Mêmes exercices que pour la classe enfantine. Multipliez les dessins de mémoire. Recommander aux élèves d'illustrer à leur fantaisie les devoirs qui leur sont donnés. Dans ce cours, les exercices de dessin sont surtout destinés à fortifier le sens de l'observation exacte chez l'enfant, et, dans la critique, il faut s'en tenir aux remarques de bon sens qui redressent le défaut d'attention visuelle.

Cours moyen

Les instructions sont les mêmes que pour le cours élémentaire. Les exercices sont exactement du même ordre, mais les modèles, à mesure qu'on avancera, seront un peu plus difficiles. Quelques indications sur la perspective d'observation peuvent trouver place dans le cours moyen.

Il faut aussi faire un pas en avant et préparer le cours supérieur; à cet effet, il est bon de commencer le dessin décoratif très simple. Pour les filles, adaptation de ces petites compositions décoratives à de menus travaux d'aiguilles.

Cours supérieur

Dessins d'objets usuels, matériel de classe, jouets, échantillons de zoologie et de botanique. Modèle vivant vêtu. Notions sommaires de perspective. Arrangements

(1) Pour le nouveau programme du dessin dans les écoles normales de France, voir notre Rapport pages 47 et suivantes.

décoratifs exécutés, partie en classe, partie hors la classe, soit en dessin, soit en modelage suivant les sujets.

Dans les écoles de filles, on choisira de préférence des sujets pouvant s'appliquer à des ouvrages féminins, et l'on fera exécuter quelques-unes de ces compositions en broderie, en dentelle au crochet, en étoffe appliquée, etc.

* * *

La corrélation qui doit être établie entre le dessin et les autres études est éminemment fructueuse. Non seulement les programmes d'histoire, de français, de géographie, de sciences physiques et naturelles, abondent en thèmes de représentations animées et en matières à illustrations, mais la vie publique offre une infinie variété de sujets capables d'exercer l'imagination, d'aiguiser l'esprit et de provoquer la verve.

L'expérience a prouvé que ces exercices font plus travailler les jeunes cerveaux que les rédactions les plus laborieuses; de plus, ils développent des qualités natives d'observation, de finesse ou de comique qui jusqu'alors ne s'étaient point révélées.

PROGRAMME (*Texte officiel.*)

Classe enfantine

1re Section. — Crayonnages libres, silhouettes et alignements au moyen de cubes, briquettes, bâtonnets, lattes, jetons, cailloux, etc. Essais de copies de ces combinaisons.

2e Section. — Crayonnages libres, une fois par semaine, sur cahier, pour permettre de constater les progrès. Découpage de feuilles, silhouettes, bordures, rosaces, par groupements et alignements d'objets comme précédemment. Copie en noir ou de préférence en couleur de ces combinaisons. Petits dessins symétriques. Découpages de papiers de couleur et tressages. Copie d'objets usuels très simples, de jouets enfantins. Croquis de tous genres. Modelages.

Cours élémentaire

1. — Dessin, au crayon noir ou aux crayons de couleur, d'objets très simples. Les objets sont placés sous les yeux des élèves.

2. — Dessins de mémoire d'après des objets précédemment dessinés.

3. — Dessins libres, d'après les leçons de choses, devoirs illustrés de français, d'histoire et de géographie.

4. — Dessins libres faits dans la classe.

5. — Modelage.

Cours moyen

1. — Dessins sur papier, au crayon noir ou avec crayons de couleur, d'objets usuels simples, d'échantillons empruntés au règne animal ou végétal.

2. — Dessins de mémoire.

3. — Dessins explicatifs de leçons de choses, de récits d'histoire, etc., faits en classe. Devoirs illustrés.

4. — Arrangements décoratifs élémentaires.

5. — Dessins libres faits hors la classe (crayon, pastel, aquarelle, etc.)

6. — Modelage (mêmes modèles que pour le dessin).

7. — Dessin géométrique. Croquis coté.

Cours supérieur

1. — Dessins faits en classe d'après des modèles:

a) Objets usuels simples;

b) Échantillons empruntés au règne animal et végétal;

c) Modèle vivant vêtu.

2. — Arrangements décoratifs.

3. — Dessins et croquis de mémoire.

4. — Dessins, fait librement hors la classe (crayon, pastel, aquarelle, etc.), notamment illustrations de devoirs.

5. — Modelage.

6. — Dessin géométrique.

LE MOUVEMENT SCOLAIRE A L'ETRANGER

ALLEMAGNE

Sous le titre *L'Enseignement à la campagne*, le *Patriote* de Bruxelles écrivait naguère, la note intéressante qui suit :

On se préoccupe beaucoup en Allemagne, de réformer l'enseignement primaire. Les programmes et la pédagogie seraient causés, en grande partie, du **malaise social** qui se manifeste par l'instabilité générale. Nul ne semble avoir bien choisi sa carrière, l'artisan fuit le métier, le paysan abandonne la terre.

L'abus de l'abstraction et le livre ont fait que l'enfant vit en dehors des choses de la vie, ne s'éprend de rien de ce qui l'entoure et perd le secret du travail joyeux.

La réforme a été entreprise à Munich avec un très grand succès, peut-on dire, après les dix années d'expérience du système Kerschensteiner. C'est encore la Bavière qui va tenter de rapprocher l'enseignement rural de la vie réelle. L'abbé Herbst et le pédagogue Kerschensteiner sont les auteurs des deux systèmes qui ont le plus de chance d'être adoptés.

Tous deux partent du même principe; il faut mettre l'enfant en contact avec la nature, lui faire aimer la région qui le nourrit, dût-il cesser de seriner la liste des empereurs allemands et celle des fleuves africains.

Les exercices d'écriture et de calcul, la culture de l'intelligence et celle de la conscience peuvent mieux se faire en prenant pour sujet les saisons, les fruits et les fleurs.

Mais il importe avant tout de développer l'amour du travail manuel dont chaque enfant porte le germe précieux, et qu'on s'efforce maladroitement d'étouffer dans la discipline des classes.

Pour cela M. Kerchensteiner veut annexer à chaque école un petit champ propre à la culture, où les élèves se livreraient à tous les travaux ruraux, à la culture des fleurs et à celle des fruits à l'élevage des abeilles et à la production des céréales.

De ce travail fait en commun, M. Kerschensteiner attend des **résultats sociaux** importants: le sens de l'utilité de la collaboration, l'amour du prochain, le secret de la vie sociale et l'intelligence du rôle des **pouvoirs publics**.

Il est certain que les petites transactions auxquelles donneront lieu la production et la vente peuvent servir excellemment de thème aux exercices de **rédaction** ou de calcul, éveiller l'esprit d'initiative et l'amour des expériences innovatrices, développer la capacité de concurrence et préparer tous les progrès techniques de la culture.

Il y a gros à parier aussi que ces enfants aimeront la vie des champs et le métier de leurs ancêtres, qu'ils ne s'en iront pas grossir le prolétariat dont s'encombrent nos villes.

M. l'abbé Herbst, reculant devant la dépense ou peut-être simplement à titre d'étape remplace la culture effective d'un champ d'expérience par de multiples visites au dehors. A chaque phase de la culture, la classe se donne aux champs; elle voit travailler, et on lui explique le pourquoi.

L'enseignement pour les filles serait rattaché également aux travaux de la ferme, de la cuisine (avec repas en commun) et de l'ouvrage.

Le programme des écoles rurales cesserait d'être une copie affaiblie du programme urbain, pour devenir la préparation directe à un enseignement professionnel généralisé. La méthode Kerschensteiner, appliquée à la ville, a déjà prouvé sa valeur pédagogique: les enfants s'intéressent à l'enseignement, leur intelligence s'ouvre plus rapidement à la réflexion et les maîtres ont une influence plus accentuée sur la formation du caractère. De sujet passif et ennuyé, l'enfant devient collaborateur agissant.

FRANCE

Du 4 au 7 août 1910, a été tenu, à Paris, le 2e congrès international de l'enseignement primaire. L'esprit qui a animé ce congrès n'était malheureusement pas chrétien. A titre documentaire, nous reproduisons ici la *Deuxième* et la *Quatrième questions*:

DEUXIÈME QUESTION

OBJET ET BUT DES ÉLÉMENTS DES SCIENCES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

I.—*But.*—L'enseignement des sciences à l'école primaire a un double but :

- a) La culture générale;
- b) L'acquisition des connaissances pratiques les plus indispensables.

II.—*Méthodes et procédés.*—Cet enseignement devra être intuitif, expérimental, démonstratif.

Il s'adressera à tous les sens; il agira sur la sensibilité et le cœur et contribuera par cela même à l'éducation morale et esthétique.

En raison de son importance, cet enseignement devra être donné dès le premier âge par la leçon de choses et ensuite par des leçons expérimentales et des exercices d'application.

III.—*Moyens.*—Il est aussi des moyens qui ne doivent pas être négligés: le jardin ou le champ d'expériences, les visites aux musées, aux usines, aux ateliers, les promenades, les excursions et les voyages intuitifs.

Les Fédérations interviendront auprès des États, provinces ou villes pour obtenir l'inscription dans leurs budgets respectifs de crédits annuels affectés à l'achat et à la construction du matériel scientifique destiné à des expériences simples mais indispensables, ou destiné à couvrir les frais d'organisation d'excursions et de voyages scolaires.

Programme général

Cours élémentaire ou inférieur.—Dans le cours inférieur, l'enseignement des sciences naturelles et physiques sera donné par la leçon de choses, par la conversation familière à l'aide du musée scolaire, des cartes, des dessins ou des tableaux; il n'aura d'autre but que de familiariser l'enfant avec son milieu et de provoquer l'éveil de ses facultés par l'observation directe et l'effort personnel, avant, pendant et après la classe.

Cours moyen.—Au cours moyen, l'enseignement sera plus raisonné. Il portera sur l'analyse des objets et des êtres; il s'occupera tout particulièrement de l'étude des minéraux, des végétaux, des animaux et comprendra en outre quelques notions de physique élémentaire.

Cours supérieur.—Au cours supérieur, l'enseignement des sciences sera plus étendu, plus approfondi; il envisagera les applications à l'hygiène, à l'économie domestique, à l'agriculture, à l'industrie et aux arts en tenant compte des conditions et des besoins du milieu.

QUATRIÈME QUESTION

1° Enseignement complémentaire

I.—Il est absolument indispensable de continuer après l'école primaire, l'éducation des adolescents des deux sexes pour conserver, reviser et développer la première instruction des jeunes gens qui ne pourront entrer dans les établissements professionnels et secondaires.

II.—Chaque adolescent devra apprendre une profession en rapport avec ses aptitudes.

Pour y aider, il sera créé des offices du travail en relation directe avec les écoles.

III.—L'apprentissage technique sera complété par une instruction obligatoire (1) qui se rattacherait surtout à la profession de l'adolescent.

IV.—Le côté pratique de cet enseignement ne devra pas faire négliger l'éduca-

(1) Pourquoi obligatoire?—Note de *L'Enseignement Primaire*.

tion civique et sociale (1) des adolescents et adolescentes en répandant les idées de solidarité internationales et de paix par le droit.

V.—Il sera consacré au moins cinq heures par semaine à cet enseignement complémentaire pendant la durée du travail.

Dans les régions agricoles, cet enseignement complémentaire pourra n'être donné que pendant le semestre d'hiver.

VI.—Les personnes chargées de l'enseignement complémentaire seront préparées à cette tâche. Autant que possible cet enseignement sera donné par un personnel spécial.

2° Œuvres post-scolaires.

I.—Les œuvres post-scolaires (associations, patronages mutualités, œuvres du trousseau) sont nécessaires pour renforcer et développer l'œuvre de l'école primaire publique, pour préparer les jeunes gens à la vie.

Elles seront organisées et dirigées par des Sociétés particulières que les pouvoirs publics soutiendront moralement et financièrement. (2)

Promoteurs et soutiens des œuvres post-scolaires, l'institutrice et l'instituteur leur prêteront le libre concours de leurs conseils et de leur expérience.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Le maître (ou la maîtresse) ayant groupé les élèves qui auront à faire la rédaction, tient d'abord l'image cachée et commence ainsi :

M.—Mes enfants, vous allez *entendre* une histoire *avec vos yeux*. Cela vous surprend?... Regardez bien. (*le maître découvre alors le premier carré*). Après avoir bien vu, essayez de dire ce qu'il y a sur cete image qui parle à vos yeux. Je vais vous aider. Voyons, Joseph, de quelle saison vous parle l'image?

Joseph.—*De l'hiver, M.*

M.—Au lieu de répondre par deux mots, faites toute une phrase pour me dire cela de vous-même, comme si je ne vous avais pas questionné.

Jos.—*Cette image montre une scène d'hiver.*

M.—Très bien! Et comment le voyez-vous?

Jos.—Il y a de la *neige à terre*, sur le *mur*, sur la *cabane*.

M.—Y a-t-il autre chose qui pourrait vous le dire?

Jos.—Oui, M., on voit un arbre et un arbuste qui n'ont *pas de feuilles*.

M.—C'est cela. Maintenant, vous, François, l'image vous dit-elle encore quelque chose?

François.—Oui, M., je vois une *petite fille*.

M.—Voyez son costume; que vous dit-il?

(1) Sans l'éducation religieuse, l'éducation civique et sociale est insuffisante à la formation du bon citoyen. Sans l'idée religieuse, les « idées de solidarité internationale et de paix par le droit » ne sont que fatras.—NOTE DE *L'Enseignement Primaire*.

(2) Les œuvres post-scolaires ne sauraient donner de garanties sans la coopération effective du prêtre.



Franç.—Elle est *habillée chaudement* et coiffée d'une *caplinc*; on voit que c'est l'hiver.

M.—Que fait cette petite fille?

Franç.—Elle est *baissée*, et s'amuse à faire une *pelote de neige*.

M.—C'est très bien! Voyons maintenant la suite de l'histoire (*le maître découvre le second carré de l'image*). Eh bien! Pierre, quel changement voyez-vous ici?

Pierre.—La petite fille s'est *relevée* pour *lancer sa pelote en l'air*.

M.—L'a-t-elle bien lancée où elle voulait ?

Pierre.—Non, M., la pelote s'en va *retomber en arrière d'elle*.

M.—Pourquoi n'a-t-elle pas monté tout droit en l'air, comme le voulait la petite fille ?

Pierre.—Parce que la petite fille *ne l'a pas lâchée assez tôt*.

M.—Voilà qui est très bien répondu. On voit que Pierre saurait faire monter une pelote droit au-dessus de lui. Et dites-moi, où la pelote va-t-elle retomber ?

Pierre.—*Sur la cabane*.

M.—Joseph m'avait déjà fait comme cela une réponse incomplète qu'il a su faire mieux ; faites comme lui.

Pierre.—*Elle va retomber sur la cabane*.

M.—C'est parfait. Continuons l'histoire que nous conte l'image. (*le maître découvre le 3^e carré*). Que voyez-vous maintenant, dites, Joseph ?

Joseph.—La petite fille est *baissée encore* pour faire une *autre pelote*.

M.—Oui ; et la première pelote où est-elle ?

Jos.—Elle *roule en descendant, sur le toit* de la cabane.

M.—Voyez-vous un changement à cette pelote.

Jos.—Oui, M., elle est beaucoup *plus grosse*, parce qu'elle *ramasse en roulant la neige du toit qui s'attache à elle*.

M.—C'est cela. Voyons la fin de l'histoire (*le maître découvre le 4^e carré*). Que voyez-vous ?

Tous (riant).—La pelote est *retombée* sur le *dos de la petite fille* qui *tombe étendue* dans la neige.

Il est certain qu'après cet exercice intéressant, les élèves ont parfaitement compris l'histoire. Ils doivent être capables de la raconter oralement, en suivant des yeux les différentes phases représentées dans l'image.

Quando on aura fait faire cet exercice oral par deux ou trois à tour de rôle, on pourra donner le devoir de rédaction : "*La boule de neige*," que les enfants seront en état de faire avec le canevas suivant (ou tout autre analyse) :

CANEVAS (à prendre par écrit).—C'est l'hiver, terre, cabane, mur, arbre *Louissette*. . . où elle est, comment elle est habillée, ce qu'elle fait.—La pelote lancée où ? . . . où elle retombe ? pourquoi ? Louissette se baisse de nouveau . . . pourquoi ? retour imprévu de la première pelote—Surprise désagréable de Louissette.—

Ayant copié ce canevas, les élèves seront capables de faire quelque chose dans le genre de ce qui suit :

LA BOULE DE NEIGE

C'est l'hiver. La neige recouvre la terre, les toits, le haut des murailles et les branches des arbres sans feuilles.

La petite Louissette habillée chaudement et coiffée de sa capeline est sortie pour jouer dans cette belle neige blanche.

Elle s'amuse à faire une belle pelote qu'elle fait aussi grosse que ses petites mains peuvent la tenir.

Puis se relevant, fière de son œuvre, elle jette en l'air sa belle boule blanche.

Mais elle mesure mal son coup; elle lâche trop tard et la pelote va retomber en arrière sur le toit de la cabane.

Pendant que Louissette s'est baissée de nouveau pour faire une autre pelote, la première roule et grossit, en descendant sur le toit de la cabane d'où elle retombe sur les épaules de la petite Louissette qui la croyait bien loin, et qui sous le choc s'étend tout de son long dans la neige.

Ce corrigé n'est pas à lire aux élèves avant qu'ils fassent leur devoir. C'est un simple exemple de ce qu'ils peuvent faire après qu'ils ont été bien préparés. On pourra comparer ensuite leur devoir.

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.

Leçons d'Anglais

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

1. Make a sentence naming the persons and things to be seen in the first picture.

Ans. In the first picture there are two children, a girl and a boy, sister and brother, I suppose, a chair, a stove, an open book, and several closed ones.

2. What have the children on their heads?

Ans. The boy has a cap called a tourmaline on his head, while the girl has nothing on hers, or the girl is in her bare head, or the girl is bare headed, or the girl is in her bare hair, or the girl is bare haired.

3. Are the children sitting or standing?

Ans. They are sitting.

4. On what is each child sitting?

Ans. The girl is sitting on a chair, the boy on a stool.

5. What is a stool?

Ans. A stool is a seat, without a back, for one person.

6. Would it be correct to say: A stool is a seat for one person without a back?

Ans. No, it would not be correct.

7. Why would it not be correct?

Ans. Because it is the stool that has no back and not the person.

8. How are the children sitting.—are they facing each other or are they side by side?

Ans. They are sitting side by side.

9. What have they before them?

Ans. Before them, they have an open book. or They have an open book before them, or They have before them an open book.

10. Is the book big or little?

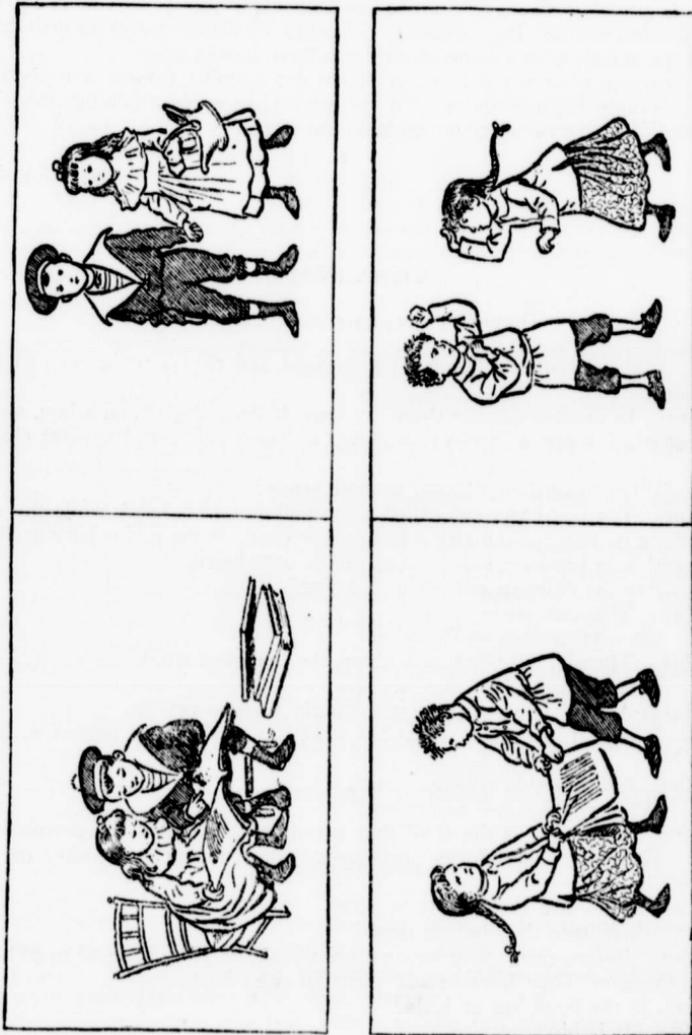
Ans. It is big.

11. On what is it resting? or What is it resting on?

Ans. It is resting on the children's knees.

12. How are they holding it?

Ans. The boy is holding one corner of the open book with his left hand while the girl is holding the opposite corner with her right hand.



13. What is the boy doing with the index finger of his right hand? *or* With the index finger of his right hand what is the boy doing?

Ans. He is pointing with the index finger of his right hand to something on page before him, *or* With the index finger of his right hand he is showing his sister something on the page before him.

14. What is the little girl doing?

Ans. She is looking, with great attention at what the boy is showing her in the book.

15. Do the children appear to agree well together?

Ans. Yes they seem quite happy and contented together.

16. What is on the ground, near the boy?

Ans. On the ground, near the boy there are three big books.

17. Describe the first picture in a few short sentences.

Ans. The first picture shows two children, a brother and a sister, sitting side by side, looking at the pictures in a big book which is open on their knees. The boy is sitting on a stool, which as you know is a seat without a back, while the girl is on a chair. Each has hold of a corner of the book. The boy is pointing out to his sister something interesting on the page before them which she is examining attentively. The children appear to agree very well together. On the ground close to the boy are three large books.

Or. The first picture shows two children, evidently a brother and sister, sitting side by side, the one on a stool, the other on a chair, with a big open book, probably a picture book, of which each is holding a corner. The girl is attentively examining something in the book which the boy is pointing out to her with the index finger of his right hand. They appear very happy together. On the ground, close to the boy are three large books.

18. Who figure in the second picture?

Ans. The same two children seen in the first picture figure in the second. *Or,* In the second picture, the same two children shown in the first picture once more appear. *or,* The two children of the first picture are again to be seen in the second.

19. Are they standing or walking?

Ans. They are walking.

20. Are they walking far apart or close together?

Ans. They are walking close together, holding each other by the hand. *Or,* They are walking hand in hand.

21. Are they walking towards you or away from you?

Ans. They are walking towards me.

22. How are they dressed?

Ans. They are dressed as in the first picture: the boy is wearing a sailor suit with a tourmaline on his head and the girl who is in her bare head with a ribbon in her hair is wearing an overall pinafore over her frock.

23. What has the little girl on her left arm?

Ans. She has a little basket on her left arm. *Or,* on her left arm, she has a little basket.

24. Where do you think they are going?

Ans. I think they are going on an errand. *Or,* They are going on an errand, I think.

25. Do they appear to agree well together?

Ans. They appear to agree very well together.

26. Why do you think they agree well together?

Ans. I think they agree well together because they look happy and contented and because they are walking hand in hand.

27. Describe briefly the second picture.

Ans. In the second picture the children seen in the first again appear. The girl is bare headed with a ribbon in her hair, the boy has a cap; both are dressed as in the first picture: the boy in a sailor suit, the girl in a frock and overall pinafore. She has a small basket on her left arm. They have been sent on an errand and hand in hand are walking towards us.

28. Tell me what the third picture represents.

Ans. The third picture represents two children, a brother and a sister, quarrelling about a book.

29. How do you know they are quarrelling?

Ans. The book is open; each child is holding a different corner with both hands and both children are pulling, in opposite directions with all their strength; their faces express obstinacy and anger.

30. How is the girl's hair done or arranged, or settled?

Ans. The little girl's hair is braided in a single braid, which is flying out from her head.

31. What have you to say of the boy's hair?

Ans. The boy's hair needs a good brushing.

32. What is the girl wearing?

Ans. She is wearing a frock and a jacket.

33. What has the boy on?

Ans. The boy has on knee trousers and a blouse.

34. In a short paragraph repeat all that you have said about the third picture.

In the third picture, I see a brother and sister quarrelling about a book. I think that they are quarrelling by their action; they are each holding opposite corners of the book with both hands and pulling in different directions with all their strength; their faces do not express love and kindness but obstinacy and anger. The girl's hair which is braided in a single braid is flying out at the back and the boy's hair badly needs a brushing. The girl is clad in a frock and jacket and the boy has on knee trousers and a blouse.

35. In the fourth picture what are the children doing?

Ans. They are fighting.

36. Describe their appearance.

Ans. The girl, her hair flying almost straight out at the back, and her right hand raised is advancing to strike her brother who is standing on his guard, with his left hand raised high to ward off the blow and his right first closed ready to strike back.

(1)
Sainte-
des Ec
l'Ecole

Le tableau noir (1)

A l'Académie Sainte-Brigide, dirigée par les Sœurs de Sainte-Croix, le tableau noir est la partie du matériel d'enseignement qui rend les plus précieux services.

Quel que soit le cours auquel on s'adresse, quelle que soit la matière à traiter, c'est toujours le tableau noir qui demeure l'instrument par excellence de l'éducation et de l'instruction. Là sont fixés, chaque jour, les principaux points de la leçon à étudier, du devoir à faire; là sont tracés les cartes géographiques, les différents étres qui seront l'objet de la leçon de choses, de langage ou de rédaction.

Les résultats obtenus jusqu'ici prouvent la valeur du procédé. L'Académie Sainte-Brigide est un modèle de vie, d'animation; les enfants reçoivent l'enseignement sans fatigue et sans répugnance; elles se plient aisément à l'obéissance. On objectera peut-être qu'il importe de ne pas supprimer l'effort personnel. C'est notre opinion, mais pour que l'enfant travaille bien à l'école, il faut d'abord qu'il s'y plaise: l'ennui tue l'attention, et, sans attention, point de progrès.

Dans le domaine intellectuel, le profit des illustrations est encore plus notable. Elles provoquent les réflexions des élèves, développent leur intelligence et leur vocabulaire, forment leur jugement tout en éveillant leur imagination et en fortifiant leur mémoire.

Le tableau noir est donc en honneur à l'Académie Sainte-Brigide où les maîtresses avouent ne pouvoir donner un enseignement profitable sans ce précieux auxiliaire. Que l'on en juge par la leçon intéressante qui suit:

COMMENT ON PEUT FAIRE USAGE DU TABLEAU NOIR DANS LES LEÇONS DE LANGAGE.

- 1.—Tracer au tableau la scène qui fait l'objet de la leçon.
- 2.—Par une simple causerie, amener les élèves à déchiffrer le dessin, à se rendre compte de tous les détails, à comprendre les objets, les lieux et les actions, à juger les personnages d'après leur pose ou leur physionomie, en un mot, à saisir les idées que suggère la représentation.

EXEMPLE

Maîtresse.—(Montrant les deux fillettes). Voici deux jolies fillettes qui vous ressemblent; paraissent-elles de bonne humeur?

E.—Oui ma sœur, elles paraissent de bonne humeur.

M.—Pourquoi?

E.—Parce qu'elles sont en pique-nique.

M.—Qui leur a procuré ce plaisir?

E.—C'est sans doute leur bonne maman.

M.—Pour quelle raison?

E.—Parce qu'elles ont été bien sages.

M.—Ouel endroit ont-elles choisi de préférence?

E.—Elles se sont placées à l'ombre et tout près de la rivière.

M.—Qu'est-ce qu'une rivière?

E.—Une rivière est un cours d'eau qui se jette dans un autre.

M.—Peut-on traverser la rivière?

E.—Oui, on peut traverser la rivière ou en bateau ou en chaloupe ou sur un pont.

M.—Voyez-vous un pont sur le tableau?

E.—Oui, je vois un pont sur le tableau.

M.—Montrez-le, Marie.

(1) Notes recueillies par l'Inspecteur général au cours d'une visite à l'Académie Sainte-Brigide de Montréal, visite faite en compagnie de M. J. N. Perrault, directeur des Ecoles catholiques de Montréal et de M. l'abbé Desrosiers, vice-principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier.

- M.—Qu'a-t-on pris pour faire ce pont?
 E.—Pour faire ce pont, on a pris de la pierre
 M.—Ordinairement ne prend-on que de la pierre pour construire les ponts?
 E.—Non, on prend encore du fer et du bois.
 M.—Qu'apercevez-vous de l'autre côté de la rivière?
 E.—De l'autre côté de la rivière, j'aperçois une montagne.
 M.—Qu'est-ce qu'une montagne?
 E.—Une montagne est une grande élévation de terre.
 M.—Et de côté-ci, que voyez-vous?
 E.—Je vois des arbres.
 M.—Dans quelle saison les arbres se couvrent-ils de feuilles?
 E.—Les arbres se couvrent de feuilles au printemps.
 M.—Et à quelle époque les feuilles tombent-elles?
 E.—Les feuilles tombent à l'automne.
 M.—Maintenant, revenons à notre pique-nique. Quelle a été la première occupation de ces petites en arrivant ici?
 — Les enfants hésitent...
 M.—Voyons, mes petites, quand, l'été dernier, je vous ai conduites à Cartierville pour prendre un goûter sur l'herbe, quelle a été votre première occupation en arrivant?
 Toutes.—Nous avons fait une promenade au bord de la rivière des Prairies et nous avons cueilli des fleurs.
 M.—Croyez-vous que ces fillettes ne se sont pas livrées à la même occupation?
 E.—Oui, ma sœur, elles ont dû faire une promenade au bord de la rivière et cueillir des fleurs.
 M.—En voyez-vous des fleurs au tableau?
 E.—Oui, ma sœur.
 M.—Quel joli petit animal a suivi les enfants dans leur promenade?
 E.—C'est un beau petit chien blanc portant au cou un collier auquel est attaché un grelot.
 M.—Donnez-lui un nom.
 E.—Je vais l'appeler Bijou.
 M.—A quelle occupation se sont livrées les deux fillettes au retour de leur promenade?
 E.—Elles ont étendu la nappe sur l'herbe, disposé le couvert, puis sorti les bonnes choses que leur maman leur a données.
 M.—Nommez les aliments que vous voyez ici.
 E.—Un gâteau, des fruits, des biscuits et du lait.
 M.—Nommez les fruits contenus dans le plateau.
 E.—Des pommes, des oranges, des bananes, des prunes et du raisin.
 M.—Quel personnage s'avance vers les fillettes au moment où elles se disposent à prendre leur goûter?
 E.—C'est un petit pauvre.
 M.—Comment voyez-vous que ce garçon est pauvre?
 E.—Il est nu-pieds et sa culotte est déchirée.
 M.—N'y a-t-il pas autre chose qui indique la pauvreté de l'enfant?
 E.—Oui, ma Sœur, il n'a qu'une bretelle.
 M.—Que porte-t-il au bras?
 E.—Il porte un panier de légumes.
 M.—Où va-t-il?
 M.—Je crois qu'il va au marché vendre des légumes pour en rapporter l'argent à ses parents.
 M.—Que fait-il en apercevant ces deux petites demoiselles?
 E.—Il s'arrête et regarde d'un œil d'envie toutes ces friandises.
 M.—Et que fait l'une des fillettes?
 E.—Elle prend du gâteau, une pomme et offre le tout au pauvre.
 M.—Lui en coûte-t-il d'offrir une part de son goûter au petit pauvre?
 E.—Oh! non, elle le fait de bon cœur.

M.—Comment le voyez-vous?

E.—Je le vois à sa figure souriante.

M.—Lorsque l'occasion se présente, doit-il vous en coûter de faire l'aumône?

E.—Non, nous devons donner de bon cœur, car nous savons qu'en donnant aux pauvres, c'est à Dieu même que nous prêtons.

M.—Ne pouvez-vous pas donner quelque chose aux pauvres, Jeanne?

E.—Quand il viendra un pauvre chez nous, je lui donnerai un bon verre de lait.

M.—Et vous, Cécile?

E.—Moi je lui donnerai une belle grosse pomme.

M.—Et vous, Alice?

E.—Et moi, un morceau de gâteau.

M.—Dernièrement, durant le catéchisme, je vous ai cité les paroles de Notre-Seigneur à propos de l'aumône. Qui se les rappelle?

Plusieurs élèves. Moi, moi.

M.—Rapportez ces paroles, Claire.

E.—Notre-Seigneur a dit: « Un verre d'eau froide donné en mon nom, ne restera pas sans récompense. »

M.—Alors, pensez-vous que Notre-Seigneur laissera sans récompense la charité de ces fillettes?

E.—Non, ma sœur.

M.—Pourquoi?

E.—Parce qu'en donnant une part de leur goûter, ces fillettes ont fait un sacrifice.

M.—Si ces enfants avaient donné au pauvre les friandises de leur maman, auraient-elles fait un sacrifice?

E.—Non, ma sœur.

M.—Donc pour faire un sacrifice, faut-il donner ses friandises ou celles de sa maman?

E.—Pour faire un sacrifice, il faut donner aux pauvres ses friandises et non pas celles de sa maman.

LA COMPOSITION AU COURS ACADEMIQUE DES ECOLES NORMALES (1)

UNE MARCHÉ À SUIVRE, ASSURÉMENT EFFICACE

I

On enseigne une théorie; on donne, on fait comprendre par des exemples classiques les procédés de la composition littéraire. Au cours de ces leçons sur la théorie, on fait observer aux élèves que les formules du Beau sont notablement diverses si le sujet de rédaction est un *fait* à narrer, un *paysage* à décrire, une *idée* générale à exposer.—Guidé par ces formules, l'élève s'appliquera avec intelligence au travail d'*invention*, de *disposition*, d'*amplification* et d'*élocution*.

II

La maîtresse prendra ses sujets de rédaction dans le cercle des connaissances de l'élève. Si elle choisit dans notre histoire ses thèmes à amplifier, cette maîtresse fera acte de patriotisme aussi bien que de bonne pédagogie. Les belles *actions* de nos ancêtres, les *paysages* où leur vie s'écoula, les *idées* nobles et chré-

(1) Notes communiquées par M. l'abbé S. Corbeil, Principal de l'École normale de Hull, à la demande de l'Inspecteur général. Nous recommandons à nos lecteurs de lire cette page attentivement. Elle dénote une grande expérience et un goût sûr.

tiennes dont leur âme vécut, sont des sujets hautement littéraires et qui les mérite, devient meilleur.

I I I

En littérature, le grand mal c'est d'écrire avec maintes invraisemblances et infiniment de banalité. Il en est qui s'en font une douce habitude. Empêchons l'élève de produire ces laideurs littéraires. On y réussira en joignant au sujet à traiter une donnée historique, un dessin du paysage. Grâce à ces renseignements successifs, essentiels au sujet à traiter, l'élève pourra reconstruire le lieu historique, et ressusciter le personnage, puis écrire sur ces thèmes avec vraisemblance et couleur locale. Donnons un exemple—le sujet à traiter est-il :

« Un soir de la fin de juin 1626, Louis Hébert rêve en contemplant son domaine tout verdoyant de blé en herbe. »

La maîtresse donnera le dessin local (1) et la donnée historique qui suit :

La donnée historique :

LOUIS HEBERT

1.—Hébert était un parisien instruit. Ce pharmacien se fit cultivateur.—Champlain lui accorda sur la plateau de Québec dix arpents de terre.

2.—Le domaine d'Hébert fut plus tard le site de Québec; on y bâtit le couvent des Ursulines, Notre-Dame de la Recouvrance, le palais épiscopal. Ce fut une terre deux fois bénie du Ciel. Elle donna le blé puis le Froment sacré.

3.—Hébert est appelé l'Abraham du Canada; comme à l'antique patriarche, Dieu lui donna une nombreuse postérité; parmi ses descendants l'on compte le cardinal Taschereau, mort archevêque de Québec.

4.—On imagine qu'un soir de juin finissant 1626, Hébert fait le tour de son domaine tout verdoyant de blé en herbe; il va s'asseoir sous un arbre, laisse aller son regard rêveur, goûte son bonheur, remercie Dieu, et rentre au logis.

5.—Titre de la composition : « Un soir de juin 1626, Louis Hébert rêve en contemplant sa terre bénie du Ciel et rentre au logis. »

Le plan, ou suite des idées :

Plan de la composition d'après la donnée historique et le titre de la composition :

Le titre : « Un soir de la fin de juin 1626, Louis Hébert rêve en contemplant sa terre bénie du Ciel et rentre au logis. »

La suite des idées :

1.—Un soir de la fin de juin 1626.

2.—Sur le promontoire de Québec.

3.—Louis Hébert, ce pharmacien de Paris, maintenant *habitant* de la Nouvelle-France.

4.—Contemple son domaine.

5.—Il sent que cette terre est bénie du Ciel.

6.—Bénie du Ciel! c'était la terre du bon blé.—Hébert l'ignorait, mais par une

(1) Voir gravure originale au frontispice de la présente livraison de *L'Enseignement Primaire*.

bénédictio encore plus haute, cette terre allait devenir, grâce aux Maisons de Dieu, une terre de Froment sacré.

7.—Hébert que ses pensées émeuvent, prie.

8.—Comme il retournait au logis, les étoiles s'allumaient au ciel.

9.—Dieu, s'il l'eût voulu, lui aurait prêté, comme il fit à Abraham, une nombreuse postérité et parmi ses honorés descendants, le glorieux Cardinal Taschereau.

10.—Hébert, ému de prophétiques pressentiments, entre au logis.

IV

L'élève travaillera avec ordre. En son temps se doit faire l'invention des idées et en son temps la disposition, puis l'amplification, puis les retouches de la phrase d'art.

(a)—Elle écrira sur sa feuille de brouillon le titre de la composition. Elle prendra garde de bien comprendre le titre, et d'en dégager l'idée qui assurera l'unité de la composition dans la variété des amplifications.

(b)—L'élève cherchera les pensées que le titre lui suggère en se guidant avec les procédés d'art que l'on apprend dans le manuel de littérature. Au fur et à mesure que les pensées se présentent, l'élève les note sur la feuille du brouillon. Pendant ce travail d'invention, l'élève doit tenir ses yeux sur le titre de la rédaction sans quoi, n'en doutons pas, elle fera des hors-d'œuvre.

(c)—Vient ensuite le travail de la disposition. L'art de mettre le mot au bon endroit de la phrase est précieux, il l'est encore plus celui de donner aux bonnes idées la bonne place. Le Manuel aide peu l'élève dans ce travail. Il faut du bon sens et du goût pour nouer la trame des idées. C'est ici que l'élève doit se garder de la laideur des idées décomposées.

(d)—L'élève réussira mal dans le travail de l'amplification si l'on ne cultive point son don de voir et son don d'analyse.—C'est à force d'exercices que l'imagination créera ces visions qui retracent le paysage antique avec couleurs locales et font revivre les personnages avec vérité psychologique.

(e)—Enfin, l'élève consacra un temps notable aux retouches du style. La phrase du premier jet n'est jamais bien moulée sur la pensée. Avant tout il faut inspirer à l'élève l'amour de la *Clarté française*, de ce langage, veux-je dire, pur, propre et précis où la pensée et sa nuance resplendissent admirablement.

V

La correction du devoir littéraire :

L'institutrice rapporte en classe les copies des élèves. C'est avec soin qu'elle a lu les compositions des élèves et qu'elle en a marqué les bons et les mauvais endroits. L'élève veut être apprécié, et l'être bien. Les coups de crayon ne lui suffisent pas, les mots vagues non plus. Les mots en marge qui approuvent ou condamnent, doivent avoir un sens précis et parfaitement entendu de l'élève.

En classe, la maîtresse appellera l'attention des élèves sur les principales fautes de la composition : les invraisemblances, les banalités, le désordre des idées, les pauvretés ou les exubérances d'imagination, les phrases mal construites, les solécismes, les barbarismes, etc., etc.

La maîtresse, avec le concours des élèves qu'elle interroge—(Elle aura remis sous leurs yeux la donnée historique et le dessin du paysage)—dresse le plan de la composition, puis lit la rédaction modèle.

VI

Lorsque le plan de la composition est intégralement écrit sur le tableau noir, la maîtresse y retient, un temps, l'attention des élèves. Il est trois questions que la maîtresse ne manquera jamais de poser à ses élèves :

(A)—La suite des idées dans ce plan est-elle bien logique?...

(B)—Le plan abonde-t-il en couleurs locales?...

(C)—Quelles sont les idées les plus importantes de cette composition? Ce sont celles-là qu'il faudra développer; il suffira d'énoncer les autres. D'après le titre de la composition, les élèves doivent, pour le moins, peuvent apprécier l'importance relative des idées contenues dans le plan.

VII

La maîtresse lira la composition qui sert de modèle. Ainsi elle lira :

« LE PREMIER SEMEUR DE BLÉ »

SUJET:—*Un soir de la fin de juin 1626, Louis Hébert, le premier semeur de blé, l'Abraham de la Nouvelle-France, rêve en contemplant sa terre bénie du Ciel et rentre au logis.*

Développement

C'était un soir de la fin de juin 1626 et cela se passait sur le promontoire de Québec. Louis Hébert, assis sous un érable contemplant son domaine.

Ce parisien aurait pu vivre heureux en France. Sa profession de pharmacien lui assurait son pain de chaque jour avec abondance. Sous le règne de Henri IV, la patrie inaugurerait un âge de restauration. Tout paysan, c'est le vœu du bon roi, met la poule au pot, et Paris chante ces premiers jours de bonheur national. Donc Louis Hébert aurait pu facilement prendre sa part de la bonne fortune publique. Le parisien aime mieux se faire *habitant* de la Nouvelle-France: il en fut le premier. La hache de défricheur à la main, il pénètre dans la forêt vierge qui couvre les dix arpents de terre que Champlain lui a octroyés sur le promontoire et voici le blé qui lève. Louis Hébert voulait une solitude, propice aux pieuses pensées et, au front, les sueurs qui sanctifient: ses vœux sont comblés. Assis, ai-je dit, sous un érable, notre premier semeur de blé contemple son domaine.

Aux limites de ce coin de terre, vers le Sud, la grande futaie de frênes, d'érables et d'ormes se drape d'une frondaison renaissante; à l'Est, au flanc du Cap Diamant, à la hampe du Fort-St-Louis, flotte le drapeau fleurdelisé; à l'Ouest sur la pente qui s'incline vers la rivière Saint-Charles, le monastère des Récollets dresse son clocher que le coq gaulois surmonte; près de la falaise, au Nord, il est une maison de pierre, c'est le cher foyer; et le domaine que tant de choses, douces et belles, entourent, ne manque pas de poésie: le blé en herbe forme une pelouse abondante, trouée çà et là par des souches, restes calcinés de l'antique forêt; les nuages, immobiles au-dessus des Laurentides, arrêtent les rayons éclatants que le soleil d'en bas de l'horizon projette au zénith et les reflets des nuages empourprés colorent le paysage que Louis Hébert admire, de teintes roses et vertes harmonieusement mêlées. O vision ineffable! Ce champ où le blé lève, ce drapeau national, ce clocher de la Maison de Dieu, ce foyer de paix et, là-dessus cette adoucie splendeur que le ciel répand, ô Louis Hébert, cela est toute ta vie, la pensée et l'affection uniques de ton âme!—Hébert s'agenouille; son regard s'élève et avec lui va jusqu'à Dieu sa prière reconnaissante.

Certes, notre premier semeur de blé avait bonne raison d'être touché de ces bontés du Père céleste sur lui; cependant il ignorait une plus haute bénédiction réservée à son domaine: cette terre de bon blé allait devenir, grâce au sanctuaire de Notre-Dame de la Recouvrance et à la chapelle des Ursulines, allait devenir le sol du froment sacré et de la Parole de Dieu et du Tabernacle eucharistique.

Hébert qui a prolongé son oraison, se relève et d'un pas peu pressé retourne à son foyer. A ce moment la nuit tombait à l'horizon de Québec et l'une après l'autre, les étoiles s'allumaient. Si Dieu lui eût révélé son décret, Hébert aurait appris que son sang plus encore que ses sueurs de semeur de blé, était singulièrement béni. Comme au patriarche Abraham qui contemplait une nuit étoilée d'Orient, Dieu aurait dit à Louis Hébert: «Voici que je multiplierai ta race et comme les étoiles qui appellent ton regard, ta postérité sera nombreuse; elle sera aussi hautement honorée. Même il viendra un jour où ton foyer fera place au palais épiscopal et là un fils de tes filles, le plus illustre, le cardinal Taschereau portera la pourpre des Princes de l'Eglise romaine.» Non, Hébert n'eut point, ce soir-là sur son avenir, de prophétiques lumières, mais Dieu exaltait son âme de merveilleux pressentiments, car notre premier semeur de blé était de ces hommes, nos remarquables aïeux soldats et laboureurs qui chantaient ces beaux vers du poète Demers:

«Tous ces hommes voyaient dans leur espérance,
Sous leur sueur de sang germer une autre France;
Et d'un geste que rien ne pouvait retenir,
Au sillon du présent, ils jetaient l'avenir.»

Cependant que les constellations continuaient de s'allumer, respirant la brise du soir chargée des arômes du blé en herbe et jetant parfois un long regard aux étoiles, gloire ardente des nuits, l'âme occupée de bonheurs rêvés et de reconnaissantes prières, il rentrait dans son foyer, ce Louis Hébert, l'Abraham et le premier semeur de blé de la Nouvelle-France.

VIII

Après la lecture du modèle, la maîtresse lira de bons extraits des copies des élèves. Déjà elle les a attristées en étalant leurs nombreuses fautes; il faut maintenant les rassérer par des éloges mérités, leur donner l'impression que leur don littéraire quoique mal sûr encore, peut créer de belles pages.

Pour exemple nous joignons à ce travail deux copies d'élèves. (1).

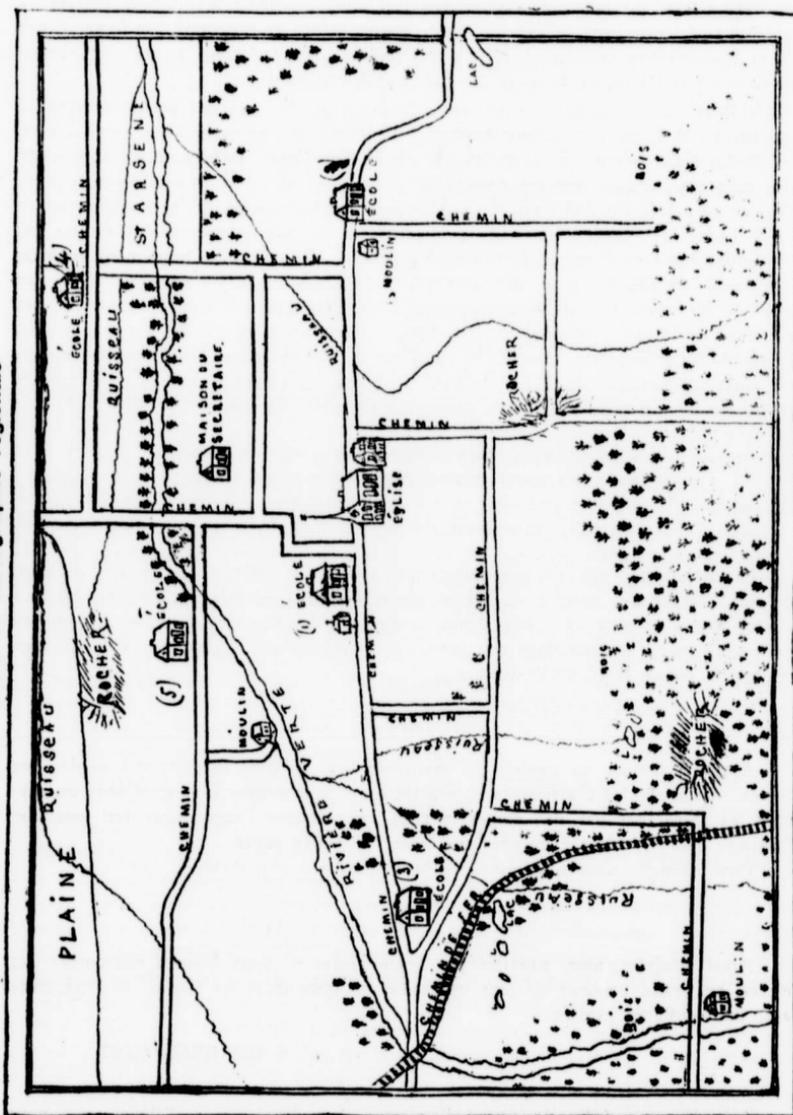
IX

Ainsi éclairées, ainsi averties par leurs fautes et leurs bonnes rencontres, les élèves, au grand bonheur de leur maîtresse, se remettront au travail de littérature avec une confiance exaltée.

S. CORBEIL, P^TRE.

(1) Note de *L'Enseignement Primaire*:—Les deux copies d'élèves, que nous voudrions pouvoir reproduire, prouvent bien l'excellence de la méthode de travail ci-dessus exposée.

Essai de cartographie régionale



La paroisse de Saint-Modeste, Co. de Témiscouata.—Par une fibre de l'École élémentaire de l'arrondissement No 3)

Les

I
 célèb
 I
 et ré
 par le
 prêtre
 l'autre
 L.
 tantôt
 c'est la
 Saint
 des orn
 aux fê
 à la T
 martyre

Anglicismes

ANGLICISMES

EQUIVALENTS FRANÇAIS

<i>Check, cheker, chekage</i>	Bulletin de bagages, enregistrer, enregistrer.
J'ai fait <i>checker</i> mes bagages, on m'a remis ce <i>check</i>	J'ai fait enregistrer mes bagages, et on m'a remis ce bulletin.
Il y avait trois <i>checkers</i> qui étaient occupés au <i>checkage</i> des bagages.....	Il y avait trois facteurs de gare qui étaient occupés à l'enregistrement des bagages.
<i>Express</i>	Messageries, grande vitesse.
J'ai expédié ma boîte par <i>express</i>	J'ai expédié ma boîte par les messageries.
Envoies-tu ton bagage par l' <i>express</i> ou par le <i>freight</i> ?.....	Envoies-tu ton bagage grande vitesse ou petite vitesse?
Agent de <i>freight</i> ou d' <i>express</i>	Commissionnaire de transport.
<i>Parcel room</i>	Consigne.
En arrivant j'ai mis ma valise au <i>parcel room</i>	En arrivant, j'ai mis ma valise à la consigne.
<i>Railway crossing</i>	Passage à niveau.
<i>Breakman</i>	Serre-frein, garde-frein.
<i>Advice note</i>	Lettre d'avis.
<i>Shipping note</i>	Lettre de voiture, contrat de transport de l'expéditeur avec la compagnie.
<i>Prepaid freight</i>	Expédition en port payé.
<i>Collect freight</i>	Expédition en port dû.

LE COMITÉ DU BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Instruction religieuse

Les Cérémonies de la Messe et les différents objets qui y sont en usage

CHAPITRE PREMIER

LES FORMES DIVERSES QUE REVÊT LA CÉLÉBRATION DU SACRIFICE DE LA MESSE

L'essence du Sacrifice de la Messe est toujours la même; mais la manière de le célébrer diffère.

Il y a d'abord la Messe basse, où le prêtre, assisté d'un servent, ne fait que lire et réciter les prières; puis la Grand'Messe, où une partie des prières est chantée, par le prêtre, par les chœurs ou par le peuple; et enfin la Messe Solennelle où le prêtre est assisté d'un Diacre et d'un Sous-Diacre, qui chantent, l'un l'ÉVANGILE, l'autre l'ÉPIÔTE.

La messe, soit basse, soit chantée se célèbre avec des ornements de couleurs tantôt blanche, tantôt rouge, violette, verte ou noire.

« LE BLANC est la couleur de la joie, de l'innocence, du triomphe et de la gloire; c'est la couleur de l'Enfant-Jésus, de la résurrection et du ciel; c'est la couleur du Saint Sacrement, de la Sainte Vierge et des Saints. » C'est pourquoi on se sert des ornements blancs à toutes les fêtes de Notre-Seigneur, sauf celle de la Passion; aux fêtes du Saint Sacrement; à toutes les fêtes de la Sainte Vierge, sans exception; à la Toussaint, et à toutes les fêtes des Saints et des Saintes qui ne sont point martyrs.

« LE ROUGE est la couleur du feu et du sang, de la ferveur, de l'amour et de l'ardeur du martyr. » On se sert d'ornements rouges aux Messes de la Pentecôte et du Saint Esprit, et aux fêtes des martyrs.

LE VIOLET est la couleur de la pénitence.

Les ornements violets sont en usage pendant tout l'Avent, depuis le dimanche de la Septuagésime jusqu'à la fin du Carême, et tous les jours de jeûne, à moins que l'on ne célèbre une fête en blanc ou en rouge.

LE VERT est la couleur de l'espérance.

On se sert d'ornements verts tous les dimanches et tous les jours où il n'y a point de fête spéciale, depuis l'Épiphanie jusqu'à la Septuagésime, et depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent.

LE NOIR est la couleur de la mort et du tombeau.

Le prêtre revêt les ornements noirs le Vendredi Saint et à toutes les messes de mort et d'enterrement.

MGR DE SÉCUR.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉES

I

LES ARBRES

Les arbres sont des végétaux. Il y a dans un arbre différentes parties : les racines, le tronc, les branches, les feuilles. L'érable, le pin, le chêne, le noyer, le hêtre, le bouleau, l'orme, le tilleul, le saule, le merisier sont des arbres de notre pays. Les arbres se trouvent en grand nombre dans les forêts.

QUESTIONS.—Qu'est-ce que les arbres?—Donnez les différentes parties d'un arbre?—Où se trouvent les arbres?—Nommez les principaux arbres de nos forêts.—Dites le fruit du chêne, du hêtre (faine), du noyer.

—Conjuguer avec un complément convenable les verbes *percevoir*, *partir*, *agiter*.

I

LE PETIT ENTÊTÉ

Georges est un petit entêté. Il faudrait toujours faire ce qu'il veut, si l'on voulait qu'il fût sage. Quand on lui commande quelque chose, vite il dit : *Non*, et c'est fini, il ne dit plus autre chose. L'autre jour, il a été puni pour cela, car il n'a jamais voulu ramasser un objet qu'il avait jeté par terre. Il n'a eu ni dessert, ni promenade, ni jeu avec ses petits amis. Il a promis de ne plus être entêté.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Qu'est-ce qu'un enfant entêté? (Celui qui ne fait que ce qu'il veut et qui n'obéit pas). Que faisait le petit Georges quand on lui commandait quelque chose?... Quel est le mot opposé à *non*?... Racontez ce qui lui est arrivé l'autre jour.... Qu'a-t-il promis?...

EXERCICES ÉCRITS.—1° Recopier la dictée en la mettant au féminin (Marie est une petite entêtée. Il faudrait toujours faire ce qu'elle veut, etc.).

2° Faire une liste de tous les mots féminins trouvés dans la dictée recopiée.

Récitation

LES DEUX PETITES SŒURS

Les deux petites sont en deuil;
Et la plus grande,—c'est la mère,—
A conduit l'autre jusqu'au seuil,
Qui mène à l'école primaire.

Elle inspecte dans le panier,
Les tartines de confiture.
Et jette un coup d'œil au dernier
Devoir du cahier d'écriture.

Puis comme c'est un matin froid,
Où l'eau gèle dans la rigole
Et comme il faut que l'enfant soit
En état d'entrer à l'école.

Ecartant le vieux châle noir
Dont la petite s'emmitoufle,
L'ainée alors tire un mouchoir,
Lui prend le nez et lui dit:—Souffle.

FRANÇOIS COPPÉE.

Rédaction

COURS MOYEN

IL FAUT ÊTRE PRUDENT

Un cocher arrêta sa voiture près du petit Paul qui jouait dans la rue.

Il dit à l'enfant: « Mon ami, éloigne-toi de mon cheval, car il est méchant. »

Paul, au contraire, se mit à agacer l'animal avec une baguette qu'il tenait à la main.

Le cheval impatienté fit alors une ruade qui renversa le petit imprudent dans la poussière et le blessa à la tête...

Et Paul fut obligé de garder le lit pendant un long mois.

QUESTIONNAIRE.—Quel conseil donne-t-on ici?—Que dit-on du cocher et du petit Paul?—L'enfant tint-il compte du conseil du cocher?—De quel accident fut-il victime?—Quelles en furent les suites?—Quelle leçon tirez-vous de là?

CANEVAS.—Cocher dans la rue.—Enfant qui s'avance.... Conseil du cocher. Paul n'en tient pas compte. Accident... Suites... Conseil...

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

LE LANGAGE DE LA NATURE

Tout nous parle dans la nature: la fleur nous dit la bonne odeur de la vertu; une feuille jaunie nous fait penser à la vieillesse; la mer publie l'immensité divine;

une vallée prêche l'humilité, une montagne la fuite de l'orgueil; un ruisseau est l'image des jours qui passent et ne reviennent plus; un chêne foudroyé est une leçon de crainte; une forêt, une plaine couverte de moissons, un jour magnifique, un horizon lointain, excitent notre âme à louer Dieu et à le remercier de ses bienfaits.

EXPLICATIONS.—*Dans la nature*: dans la création matérielle, dans les êtres innombrables qui nous environnent.—*La bonne odeur de la vertu*: le parfum. L'édification que la vertu répand autour d'elle; rapprocher *odorant, odoriférant*.—*Une feuille jaunie*: à laquelle l'automne a fait perdre sa couleur naturelle.—*Un grand lac*: qu'est-ce qu'un lac?...—*L'immensité*: la grandeur de Dieu.—*Vallée*: espace de terrain resserré entre des collines et des montagnes. Comment les vallées sont-elles le symbole de l'humilité?...—*Un ruisseau*: petit cours d'eau qui se jette dans une rivière. Nommez les différents cours d'eau... (ruisseau, rivière, fleuve, torrent, canal).—*Chêne*: arbre; trouvez un homonyme (chaîne).—*Foudroyé*: abattu par la foudre.—*Une forêt*: lieu planté d'arbres touffus et épais, indiquer plusieurs autres noms désignant des lieux plantés d'arbres (*bois, bosquet, verger, bocage*).

EXERCICE.—Faire copier des noms offrant un exemple et des exceptions à la règle générale du pluriel.

Noms terminés par *s*: cas, frais, rabais, brebis, pays, bois, etc., etc.

Noms terminés par *x*: paix, prix, taux, creux, etc.

Noms terminés par *z*: nez, gaz, riz.

ANALYSE GRAMMATICALE.—Les fonctions que peut avoir le nom dans la phrase. Analyser oralement tous les noms de la dictée.

ANALYSE LOGIQUE.—*Qu'est-ce qu'une proposition indépendante ou absolue?* Celle dont le verbe ne dépend d'aucune autre et qui a par elle-même un sens complet: *L'homme est une créature de Dieu. La pluie féconde la terre.*

Qu'est-ce qu'une proposition principale? Celle dont dépendent d'autres propositions, qu'on appelle *propositions subordonnées ou dépendantes*: JE VEUX RENDRE HEUREUX CEUX qui m'entourent.—LE VRAI CHRÉTIEN-DOIT POSSÉDER LA CHARITÉ qui est une vertu sublime.

Rechercher les propositions principales dans la dictée ci-dessus.

I I

LE SOL EST LA VRAIE RICHESSE DU PAYS

Dans les premiers temps de la colonie, les voyages, la traite, la chasse et la guerre avaient empêché les compagnons de Champlain de faire valoir le sol fertile qu'ils foulaient aux pieds. Le fondateur de Québec eut bien souvent à se plaindre de cette négligence; homme sensé et pratique, il comprenait que l'agriculture est la mère nourricière des peuples et le plus solide fondement d'un pays nouveau. Il désirait créer une patrie sur les bords du Saint-Laurent, pour les Français qui consentaient à l'y suivre, en les attachant au sol par le droit de propriété et par la culture de la terre. Ce ne fut que dans les derniers jours de sa carrière qu'il eut le bonheur d'entrevoir l'accomplissement de son projet favori. Lorsqu'il mourut, un petit nombre de familles venaient de se placer sur les terres voisines de Québec, et commençaient à abattre les arbres de la forêt et à tracer les limites des champs.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*avaient empêché*: pourquoi avaient au pluriel? sujet multiple: voyage, traite, chasse, guerre. Pourquoi empêché invariable? le compl. direct *compagnons* est placé après.—*ils foulaient*: ils remplace *compagnons* et non *Champlain*.—*eut*: quel temps? passé défini, pas d'accent.—*se plaindre*: temps primitifs: *se plaignant; plaint; je me plains,....; je me plains,....; je me plaindrai,....*—à l'y suivre: qu'est-ce que l' et y? Deux pronoms: l' (le, Champlain) compl. dir. de suivre; y pronom personnel (signifiant en ces lieux, sur les bords du St-Laurent) compl. circ. de suivre.—*entrevoir*: les verbes dans lesquels se trouve le

mot *entre* comme préfixe, s'écrivent quelquefois en deux mots unis par un trait d'union; d'autres fois en un seul mot: *s'entre-regarder*, *s'entre-secourir*, *entreprendre*, *entretenir*. Quand le mot *entre* précède une voyelle on élide l'e final qu'on remplace par une apostrophe: *entr'ouvrir*, *s'entr'aider*.—*favori*: donnez le féminin. *favorite*. Mots de la même famille: *favor*, *favoriser*, *favorable*, etc.—*venaient*, *commençaient*: le sujet est *les familles* et non pas *le nombre* (on pourrait remplacer *le petit nombre* par *quelques*).—*se placer*: exprimer autrement? *se fixer*, *s'établir*.

Récitation

LA VIEILLESSE

Quand le soleil de sa carrière
Atteint le terme radieux,
Il a fertilisé la terre
Et prêté sa splendeur aux cieus.

Quand l'arbre antique se couronne,
On se souvient qu'on a goûté
Ses fruits pendant plus d'un automne.
Et son ombre plus d'un été.

Le vieillard, que la vertu guide,
Ainsi lève un front satisfait,
Où l'on croit lire, à chaque ride,
La trace du bien qu'il a fait.

Mme A. TASTU.

EXPLICATION DES MOTS.—Les deux premiers vers contiennent une inversion. En prose on aurait écrit: Quand le soleil atteint le terme radieux de sa carrière.—*Carrière*: cours.—*Radieux*: étincelant, rayonnant.—*Se couronne*: se dessèche par la tête. Le soleil donne la vie à la terre, l'arbre nous fournit des fruits exquis et nourrissants. On peut comparer un vieillard vertueux au soleil couchant et à l'arbre fruitier qui a longtemps produit des fruits; le vieillard vertueux a, lui aussi, passé sur la terre en faisant le bien.

SENS GÉNÉRAL.— Comme le soleil, le vieillard vertueux a passé sur la terre en faisant du bien. Aussi respectons-le, honorons-le. écoutons-le avec déférence en songeant à ce que seront demain nos parents, à ce que nous serons nous-mêmes plus tard. Servons-le avec complaisance, nous adoucirons ainsi le poids de sa vieillesse. Rappelons-nous cette belle maxime: « La présence de l'aïeul est l'honneur de la maison. »

Rédaction

APRÈS LA MALADIE

Une enfant éloignée de ses parents apprend que sa mère a été tout à coup dangereusement malade; heureusement elle s'est rétablie promptement. L'enfant écrit à sa mère à cette occasion.

Roberval..., le.. 1911.

Ma chère maman,

C'est le cœur encore tout tremblant d'émotion que je vous écris, mais d'émotion bien douce puisque, au désespoir dans lequel m'avait jetée la nouvelle de votre soudaine maladie, a succédé la joie de votre rétablissement.

Quel coup de foudre ç'a été pour moi d'apprendre que vous aviez été près de nous quitter! Oh! rien que cette pensée me bouleverse, m'attriste, me fait venir les larmes aux yeux. Mais non, vous ne laisserez pas ceux qui vous aiment tant, le bon Dieu a exaucé nos ardentes prières. Il vous gardera encore longtemps, bien longtemps à notre affection. Maman chérie, que je suis heureuse de votre prompt rétablissement!

Il me semble que cette crainte où j'ai été de vous perdre, va doubler ma tendresse pour vous, ma reconnaissance envers le bon Dieu.

Soignez-vous bien, chère maman, ménagez vos forces. Je voudrais être auprès de vous pour vous aider de tout mon pouvoir dans le ménage, faire vos commissions, et surtout vous dire mille et mille fois que votre petite Marthe vous aime de tout son cœur.

Recevez, maman chérie, le meilleur des baisers de votre petite fille.

MARTHE.

Dictées supplémentaires

I

DÉSASTRE DE WALKER À L'ÎLE-AUX-ŒUFS — 1711
(Deuxième centenaire)

La flotte anglaise qui allait attaquer Québec, était entrée dans le Saint-Laurent et se trouvant au nord de l'Île-aux-Œufs, le vent du sud souffla avec tant d'impétuosité pendant la nuit du 2 au 3 septembre, qu'en moins d'une demi-heure, sept des plus gros vaisseaux se brisèrent sur les rochers et les battures, avec une violence épouvantable. Les éclairs et le tonnerre se mêlant au bruit des flots et des vents, la foudre tomba sur l'un des vaisseaux et le fit sauter si loin que sa quille fut jetée bien avant sur la grève. On trouva aussi sur le rivage près de trois mille cadavres parmi lesquels on reconnut deux compagnies entières des gardes de la reine d'Angleterre, qu'on distingua à la couleur de leurs habits.

Après un tel désastre, l'amiral anglais retourna droit à Londres avec le peu de vaisseaux qui lui restaient et n'osant pas se présenter à la reine, il fit sauter son navire, quand il fut sur la Tamise, tout près du pont, où il périt avec tout son équipage, à l'exception de deux hommes. Tout le monde regarda cette déroute des ennemis comme providentielle.

La colonie rendit grâce à la Très Sainte Vierge, protectrice insigne de la Nouvelle-France.

II

L'HONNEUR DE LA FAMILLE

Mon grand-père était pauvre, mais c'était un brave homme, et cependant à l'époque où il vivait les pauvres gens avaient bien plus de peine qu'aujourd'hui à gagner leur vie. Avec son pauvre métier, mon grand-père a fait la plus belle chose du monde, il a élevé sept garçons et non seulement il les a élevés, mais il les a rendus tous les sept semblables à lui; ils étaient tous bons, et, dans la vie, le reste est bien peu de chose en comparaison de la bonté.

Mon grand-père était bon comme le bon pain. Bien des gens ont pleuré à son enterrement; son souvenir est resté dans bien des cœurs qu'il avait relevés et consolés. Je suis aussi fier de mon aïeul qu'un duc ou un prince peut être fier du sien.

GIRARDIN.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

SOUVENIRS DU JEUNE AGE

Je trouvais la vie pleine de *charme* pendant mon enfance, ne m'occupant ni du passé, ni encore de l'avenir. J'étais heureux! Que me fallait-il de plus! Je laissais bien le soir, avec regret, tous les objets qui m'avaient *amusé*, mais la *certitude* de les revoir le lendemain me consolait; aussi étais-je levé dès l'aurore pour reprendre les *jouissances* de la veille.

Je me promenaient seul, *sur la brune*, de long en large dans la *cour* du manoir, et je trouvais une jouissance infinie à *bâtir des châteaux en Espagne*. Je donnais des noms fantastiques aux arbres qui couronnent le beau *promontoire* qui s'élève au sud du manoir seigneurial. Il suffisait que leur forme *m'offrit quelque ressemblance* avec des êtres vivants pour me les faire classer dans mon imagination. C'était une *galerie complète* composée d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux domestiques, de bêtes féroces et d'oiseaux. Si la nuit était calme et belle, je n'éprouvais aucune inquiétude sur le sort de ceux que j'aimais; mais au contraire, si le vent mugissait, si la pluie tombait à torrents, si le tonnerre ébranlait le cap sur ses bases, je me prenais alors d'inquiétude pour mes amis; *il me semblait* qu'ils se livraient un grand combat entre eux et que les plus forts dévoreraient les plus faibles; j'étais heureux le lendemain de les trouver *sains et saufs*.

PH. A. DE GASPÉ.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *Charme*: agrément; ce mot est au *singulier*, il ne s'agit pas du *nombre* de charmes, mais de *l'intensité*. — *amusé*: s'accorde avec *m'* (me) masculin parce qu'il représente l'auteur qui est un homme. — *certitude*: mots de la même famille: *certain, certes, certifier, certificat, incertain, incertitude*. . . — *sur la brune*: le soir, à la tombée de la nuit, quand le jour va disparaître, à la *brunante* selon la pittoresque expression canadienne. — *cour*: donnez les homonymes: *court*: qui n'est pas long; *cours* d'un fleuve; *cours* d'études; *cour* de justice; *cour* du roi; *cours, court, course, courent*, du verbe courir. — *bâtir des châteaux en Espagne*: se plaît à rêver des projets de bonheur irréalisables. — *Promontoire*: cap élevé au-dessus du niveau des eaux. — *m'offrit*: justifiez l'accent circonflexe: c'est *l'imparfait du subjonctif* qui l'exige. Donnez les temps primitifs: *offrir, offrant, offert, j'offre, tu offres, il offre, j'offris*. . . — *quelque ressemblance*: pourquoi le *singulier*? une *ressemblance quelconque* et non pas *plusieurs* ressemblances. — *galerie*: collection de tableaux. — *complète*: féminin des adjectifs en *et*: règle générale: *ette*; exception: *ête*. — *il me semblait*: Faites disparaître l'impersonnel: je croyais, je m'imaginai, je me figurais. — *sains et saufs*: en bonne *santé* et *sauvés* de tout danger. Donnez le féminin: *saines et sauvées*.

Reprenez toute la dictée en substituant le présent à l'imparfait: Ex. je *trouve* la vie, etc.

ANALYSE

Je me promenaient seul, sur la brune, de long en large dans la cour du manoir, et je trouvais une jouissance infinie à bâtir des châteaux en Espagne.
Deux propositions coordonnées unies par la conjonction *et*.

1^{ère} PROPOSITION.—Sujet : *Je*; verbe : *promenais*; compl. direct : *me, seul*; compl. circ. de temps : *sur la brun.*; compl. circ. de manière : *de long en large*; compl. circ. de lieu : *dans la cour du manoir.*

2^e PROPOSITION.—Sujet : *Je*; verbe : *trouvais*; compl. dir. : *une jouissance infinie*; compl. indir. : *à bâtir*; compl. dir. de *bâtir* : *des châteaux en Espagne.*

Remarque : *Châteaux en Espagne* doit être analysé comme un nom composé, car ces trois mots n'en font qu'un. Les analyser séparément détruirait le sens de l'expression.

Rien de plus facile après ce travail que d'analyser chaque mot grammaticalement.

II

LES PLANTES

Admirez les plantes qui naissent de la terre; elles fournissent des aliments aux sains et des remèdes aux malades; leurs espèces et leurs vertus sont innombrables; elles ornent la terre, elles donnent de la verdure, des fleurs odoriférantes et des fruits délicieux. Voyez-vous ces vastes forêts qui paraissent aussi anciennes que le monde? Ces arbres s'enfoncent dans la terre par leurs racines comme leurs branches s'élèvent vers le ciel. Leurs racines les défendent contre le vent et vont chercher comme par de petits tuyaux souterrains tous les sucs destinés à la nourriture de leur tige; la tige elle-même se revêt d'une dure écorce qui met le bois tendre à l'abri des injures de l'air. Les branches distribuent en divers canaux la sève que les racines avaient réunie dans le tronc.

FÉNELON.

QUESTIONS.—Analysez tous les verbes.—Justifiez l'orthographe du participe passé *réunie* dans la dernière phrase de la dictée.—Chercher et définir un ou deux dérivés de : *terre, abri, tronc.*—Quelles sont les parties dont se compose un arbre? Leur fonction?—Utilité des plantes, des arbres?

Récitation

LE DÉFRICHEUR

Issu des immortels pionniers d'autrefois.
Robuste et courageux comme l'étaient ses pères,
Qui bravaient l'Iroquois jusque dans ses repaires.
Un jeune bûcheron s'enfonce sous les bois.

Loin des toits orgueilleux et des pompeux pavois,
Loin des bruits incessants des grands flots populaires,
Il se taille un domaine et durant de longs mois
Plonge la hache au flanc des arbres séculaires.

Quand un pan de forêt est tombé sous son fer,
Le défricheur y fait courir un feu d'enfer.
Qui dévère rameaux mousses, racines, herbes...

L'homme est épouvanté de son œuvre de mort;
Mais il sourit bientôt, libre de tout remords,
En voyant devant lui, rayonner des germes.

W. CHAPMAN.

Composition

SUJET A DEVELOPPER

« LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MONTRÉAL »

Notes d'une congressiste au lendemain de la grande manifestation religieuse.

Le Congrès Eucharistique de Montréal vient de se terminer; ce que furent ces journées inoubliables, les journaux l'ont raconté au jour le jour, et de tous les points de l'univers catholique les cœurs chrétiens, s'associant aux congressistes, ont vécu de profondes et réconfortantes émotions.

Durant une semaine, Notre-Seigneur Jésus-Christ vivant dans la Sainte Eucharistie, a été reconnu et acclamé comme Maître des individus et des peuples, sa Royauté sociale a éclaté aux yeux des foules; il a occupé publiquement en ce monde la place qui est la sienne: la première. Le Légat de son Vicaire, reçu officiellement par les pouvoirs constitués et revêtu des honneurs les plus grands, a présidé ces solennelles assises de la Foi, entouré de cent cinquante archevêques et évêques, de plus de deux mille prêtres et de fidèles innombrables. Chaque matin, plusieurs centaines de milliers de catholiques ont communiqué et se sont reconnus frères à la « fraction du Pain. » La procession qui a clôturé le Congrès a été un triomphe incomparable; majestueusement elle a déployé sa théorie immense sur une ligne de plus d'une lieue: les Confréries, les Délégations nationales, les Congrégations, douze cents enfants de chœur, les séminaristes, plus de mille prêtres en noir ou en surplis, les chanoines, les vicaires généraux, huit cents prêtres en ornements sacerdotaux, les délégués épiscopaux, le collège canonical de Montréal, cent vingt-cinq archevêques, évêques, abbés mitrés et leurs chapelains, trois cents zouaves pontificaux précédaient S. E. le Cardinal-Légat, portant entre ses mains la blanche petite Hostie; un piquet d'infanterie accompagnait le dais que suivaient le représentant du gouverneur général, les lieutenants gouverneurs, les ministres, le Parlement fédéral, la Législature provinciale, le maire, les échevins, la magistrature, le barreau, l'Université, les corps professionnels, puis les cérémoniaires, les cardinaux avec leurs familiers, les prélats, les camériers, les représentants des ordres pontificaux, etc. Cent cinquante mille hommes faisaient escorte au Christ-Roi. Et, tandis que le canon tonnait et que les troupes présentaient les armes, le Cardinal-Légat bénit avec l'Ostensoir, d'un grand geste de croix, cinq cent mille personnes agenouillées.

Voilà le fait, important entre tous, qui vient de s'accomplir, au début de ce vingtième siècle, si enorgueilli de ses conquêtes scientifiques et qui volontiers voudrait faire parade de scepticisme. Cette reconnaissance officielle et publique de la Souveraineté du Christ, proclamé avec une telle splendeur, est un des événements les plus considérables que notre époque ait vus: le silence des journaux antireligieux mêmes ne fait qu'en souligner la portée sans égale.

En remerciant Dieu de tant de bienfaits, je songeai avec reconnaissance aux premiers apôtres de notre pays, ces héros catholiques, tous venus du beau pays de Saint-Louis et de Jeanne d'Arc. J'eus aussi une pieuse et affectueuse pensée pour notre mère-patrie malheureuse.

Un jour, pensai-je à part moi, viendra aussi — qui n'est plus loin, peut-être, malgré les apparences — où le France ressuscitée fêtera officiellement Jésus-Christ-Roi en un Congrès Eucharistique, à Montmartre, et où les yeux baignés de larmes

de repentir et d'amour, elle s'inclinera, pieusement ravie, sous la bénédiction de son Dieu, en redisant le cri de ses lointains aïeux : *Vive le Christ qui aime les Français ! Vivat et imperet !*

Dictées supplémentaires

I

LA VIE AU FOND DE LA MER

La lumière solaire pénètre difficilement à travers les couches de l'eau la plus transparente, et, au-dessous de quelques centaines de pieds, l'obscurité doit être complète. Comment donc se dirigent les animaux si variés qui y vivent ? Les uns sont aveugles, ils marchent à tâtons, et ils n'ont pour les guider que les perceptions du toucher, de l'odorat ou de l'ouïe. . . . D'autres animaux ont, au contraire, les yeux énormes et resplendissants de phosphorescence ; ils portent ainsi partout avec eux un foyer lumineux qui explique le développement de leur appareil visuel.

Cette phosphorescence s'étend souvent sur toute la surface du corps, et beaucoup d'espèces, surtout les étoiles de mer, étincellent dans l'obscurité. On admet généralement que la couleur est inséparable de la lumière et que les êtres qui ne voient jamais le soleil sont de nuances sombres et pâles ou effacées. Il n'en est pas toujours ainsi, car, dans les parties les plus obscures de l'océan, habitent des animaux dont les teintes brillent d'un vif éclat. Le rouge, le pourpre, le violet et le bleu y sont répandus avec profusion. La plupart des crevettes qui foisonnent au fond des mers sont d'une riche couleur carminée.

Si les animaux pullulent jusque dans les régions les plus reculées des mers, les plantes en sont exclues : ces algues aux frondes vertes, rouges et violettes, si communes près des rivages, ne sauraient vivre dans l'obscurité, et elles cessent de se montrer au-delà de deux cent cinquante mètres.

II

LE VIEIL AVEUGLE

J'ai quatre-vingts ans. Tous mes enfants sont morts excepté Marguerite qui était la dernière de mes filles. Elle a été veuve à vingt-huit ans, et elle a refusé de se remarier pour venir me soigner et me nourrir dans la cabane où elle est née, et où elle restera jusqu'à ma mort. Elle a une petite fille et un petit garçon qui mènent les bêtes au champ. Marguerite pioche le champ de pommes de terre et de sarrasin, ramasse le bois mort pour l'hiver ; elle fait le pain de seigle, et moi, je ne fais rien que ce vous voyez. Je garde l'âne ou plutôt, l'âne me garde quand les enfants n'y sont pas ; car il est vieux pour un animal presque autant que je le suis pour un homme ; mais il sait que je n'y vois pas, car il ne s'écarte jamais des chemins, et quand il veut s'en aller, il se met à braire ou bien il vient frotter sa tête contre moi, tout comme un chien jusqu'à ce que nous revenions à la cabane.

Je connais les saisons comme dans le temps où je voyais verdir les avoines, mûrir les froments, jaunir les feuilles du chataignier, et rougir les prunes des buissons. J'ai des yeux dans les oreilles. Je me dis : « Voilà le coucou qui chante,

c'est le mois de mars et nous allons avoir chaud; voilà le merle qui siffle, c'est le mois d'avril; voilà le rossignol, c'est le mois de mai; voilà le hanneton, c'est la saint-Jean; voilà la cigale, c'est le mois d'avril; voilà la grive, c'est la vendange, le raisin est mûr; voilà les bergeronnes, voilà les corneilles, c'est l'hiver.

LAMARTINE.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

Enseignement anti-alcoolique

COMMENT DEVIENT-ON ALCOOLIQUE

Nombre de gens qui méprisent les ivrognes font chaque jour un nouveau pas dans la voie de l'alcoolisme en prenant régulièrement un ou deux petits verres. Dans certaines occasions, dont la fréquence¹ relative leur échappe, ils y ajoutent des apéritifs², des absinthes³ et de nombreux verres de bière qui forment le soir une dose déjà importante d'alcool, sans que cette dose soit suffisante pour produire le trouble des idées. Ils se croient sages et n'ont aucune inquiétude sur les conséquences que ce régime peut avoir sur la santé.

Ces personnes commettent, cependant, une bien autre imprudence que l'individu qui, une ou deux fois par an, roule sous la table après avoir bu plusieurs vers d'alcool. L'ivresse aiguë est au moins un avertissement, tandis que l'alcoolisme s'établit pour ainsi dire à l'insu⁴ de sa victime jusqu'au jour où les accidents éclatent.

EXPLICATION DES MOTS.—¹ *Fréquence*: répétition, répétition fréquente.—² *Apéritifs*: liqueurs prises avant le repas et qui, selon les alcooliques, ont pour but d'ouvrir l'appétit.—³ *Absinthe*: liqueur extraite de la plante appelée absinthe.—⁴ *A l'insu*: sans qu'on le sache.

CORRIGÉ DE LA DICTÉE.—Corriger ou faire corriger la dictée avant d'en indiquer les applications.

INTERROGATIONS.—Que signifie *fréquence*? Qu'est-ce qu'un *apéritif*? *l'absinthe*? Que signifie *à l'insu*?

— (Voir les explications ci-dessus).

APPLICATIONS ÉCRITES.—1. Analyser les pronoms conjonctifs, interrogatifs et indéfinis contenus dans la dictée:

— *On* (pron. indf., 3e pers. du sing., sujet de *devient*); *qui* (pron. relatif, 3e pers. du plur., sujet de *méprisent*; a pour antécédent *gens*); *dont* (pron. relatif, 3e pers. du plur., compl. déterminatif de *fréquence*; a pour antécédent *occasions*); *qui* (pron. relatif, 3e pers. du plur., sujet de *forment*; a pour antécédents *apéritifs, absinthes et verres*); *que* (pron. relatif, 3e pers. plur., compl. direct de *avoir*; a pour antécédent *conséquences*); *qui* (pron. relatif, 3e pers. du sing., sujet de *roule*; a pour antécédent *individu*).

2. Ecrire les autres pronoms contenus dans la dictée. N'indiquer que la fonction de ces pronoms:

— *Leur* (compl. indirect de *échappe*); *ils* (sujet de *ajoutent*); *y* (compl. indirect de *ajoutent*); *ils* (sujet de *croient*); *se* (compl. direct de *croient*); *s'* (compl. direct de *établi*).

3. Analyser le mot *de* dans la phrase suivante: « De nombreux verres de bière. »

— *De* (art. partitif, masc. plur., détermine *verres*).
De (prép., exprime le rapport entre *verres* et *bière*).

Problèmes anti-alcooliques

Un collaborateur de la *Tempérance* pose un intéressant problème à ses lecteurs, grands et petits. Sa solution est étonnante comme on verra.

" Dans une paroisse qui compte 8000 hommes et jeunes gens, il y a une dette de \$240,000.00 sur l'église. Plusieurs murmurent à propos de cette dette, qu'ils trouvent écrasante.—" On ne pourra jamais l'éteindre, "—disent-ils. Ils ne songent pas qu'il se fait dans la paroisse une consommation journalière moyenne d'un verre de boisson par tête.

Combien de temps faudrait-il à tout ce monde-là pour payer la dette de l'église, en se privant simplement d'un petit verre de \$0.05 chaque jour.

Des élèves qui ont fait le calcul sont demeurés stupéfaits. Voyez vous-mêmes, chers lecteurs.

8000 verres à \$0.05 = \$400.00 de dépense journalière.

\$240,000.00 ÷ \$400.00 = 600 jours.

600 ÷ 365 = 1 an, 235 jours.

On éteindrait l'énorme dette en moins de 2 ans!"

AGRICULTURE

Rédaction

LE LABOUREUR

Le laboureur est l'ouvrier qui cultive les champs.

Il laboure la terre, il sème, il herse, et plus tard fait la moisson.

Ses principaux instruments sont la charrue, la herse et la faux.

Le laboureur a besoin de force et de patience, parce que son travail est rude et monotone.

Il assure à l'homme le pain, qui est notre aliment essentiel, le pain quotidien que tous les jours nous demandons à Dieu dans le *Notre Père*.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que le laboureur? Quelles sont ses occupations? De quels instruments se sert-il? Quelles qualités et vertus lui sont surtout nécessaires? Que retirons-nous de son travail?

CANEVAS.—Le laboureur; ses travaux; ses instruments; qualités qu'il doit avoir; services qu'il rend.

ANALYSE

« Le travail des champs est le plus favorable au développement des facultés morales et physiques. »

Lecture et récitation

L'ÉGLISE

L'église où nous allons prier n'a qu'une voix.

Elle informe les champs, elle avertit les bois.

Elle annonce ou rappelle à toute âme qui prie

Le beau salut de l'Ange à la Vierge Marie.

La Voix, la douce voix qui monte vers les Cieux,
 Nous l'avons entendue au fond du chemin creux,
 Nous avons entrevu le coq entre les branches,
 Allons-nous retrouver l'église des dimanches?
 Ouvrira-t-elle encore, ainsi qu'un éventail,
 Le plein cintre élargi de ce très vieux portail
 Qui tient l'ombre des jours pendante sur la baie?
 Le porche est clos. Voici, protégé par la haie,
 Le cantonnier, les bras en croix sur le talus,
 Un oiseau dans les fleurs écoute l'angélus,
 Plus loin, le haut curé droit dans la solitude,
 Devant le seuil désert fixé par l'habitude,
 Heureux de voir quelqu'un, sourit quand nous passons,
 Puis la cloche légère avec de petits sons,
 Doucement répétés, tinte et meurt sur la nue.
 (*Les Heures lointaines.*)

PAUL HAREL.

Problèmes agricoles

Le nitrate ⁽¹⁾ de soude, base ⁽²⁾ 95, azote 14.5, vaut \$1.56 les 100 livres. Le sulfate ⁽³⁾ de potasse, base 78, vaut \$2.04 les 100 livres; le nitrate ⁽⁴⁾ de potasse, richesse en azote 13%, en potasse 44% vaut \$3.764 les 100 livres. D'après ces renseignements quel est le prix d'une livre d'azote dans le nitrate de potasse?

Un cultivateur, ayant acheté pour \$200 de nitrate de potasse, voudrait savoir combien il a gagné ou perdu, en n'achetant pas des engrais simples. Renseignez-le.

Notes ⁽¹⁾ *Nitrate de soude*.—Combinaison d'acide nitrique et de soude. Le nitrate de soude ressemble au sel de cuisine et renferme quand il est pur, 16.47% d'azote. En agriculture, on le trouve généralement dans le commerce, à 95% de pureté, c'est-à-dire renfermant 15.50% d'azote.

⁽²⁾ *Base*.—Dans les engrais, chiffre qui indique le degré de pureté sur 100 de l'élément principal.

⁽³⁾ *Sulfate de potasse*.—Sel soluble dans l'eau, formé de la combinaison de la potasse et de l'acide sulfurique. On l'extrait des eaux de la mer, de certaines plantes marines et des salines de betteraves. Il y en a des gisements considérables à Stassfurt, en Prusse. A l'état pur, il renferme 54% de potasse.

⁽⁴⁾ *Nitrate de potasse ou azotate de potasse ou salpêtre*.—Engrais de haute valeur qui renferme deux des éléments indispensables à la végétation: l'azote et la potasse. Quand il est pur, il renferme 13.8% d'azote et 46.5% de potasse.

1ère Solution: Quantité de potasse contenue dans 100 livres de sulfate de potasse: A l'état pur le sulfate de potasse renferme 54% de potasse. Le sulfate de potasse dont il s'agit dans ce cas a pour base 78, ce qui veut dire que dans 100 livres de ce sulfate de potasse il y a $54 \times 0.78 = 42.12$ livres de potasse.

$\$2.04 \div 42.12 = \0.0484 , prix d'une livre de potasse.

Valeur de la potasse contenue dans le nitrate de potasse : $\$0.0484 \times 44 = \2.1296 ou $\$2.13$.

Valeur de l'azote contenu dans le nitrate de potasse : $\$3.764 - \$2.1296 = \$1.6344$.

C'est le prix de 13 livres d'azote; 1 livre d'azote vaut $1.6344 \div 13 = \$0.1263$.

2e Solution : Pour \$200, le cultivateur a pu acheter la quantité de nitrate de potasse : $\$200 \div \$3.764 = 53.14$ quintaux.

Quantité d'azote contenue dans ce nitrate de potasse : 13 livres $\times 53.14 = 690.82$ livres.

Quantité de potasse contenue dans ce nitrate de potasse : $44 \times 53.14 = 2338.16$ livres.

Or, dans le nitrate de soude, le prix de l'unité de l'azote est : $\$1.56 \div 15.5 = \0.1007 .

Donc, valeur de l'azote : $\$0.1007 \times 690.82 = \69.57

Et valeur de la potasse : $\$0.0484 \times 2338.16 = 113.17$

Total : $\$182.74$

Comme le cultivateur a payé \$200, il a perdu à ne pas acheter des engrais simples $\$200 - \$182.74 = \$17.26$. *Rép.*

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Trouvez le sixième d'un pied. Dans 1 pied il y a 12 pouces. Le $\frac{1}{6}$ de 12 pouces = 2 pouces.
2. Trouvez les $\frac{2}{6}$ d'un pied. Le $\frac{1}{6}$ d'un pied = 2 pouces; les $\frac{2}{6}$ d'un pied = 2 fois 2 pouces = 4 pouces.
3. Trouvez le $\frac{1}{3}$ d'un pied. Le $\frac{1}{3}$ de 12 pouces = 4 pouces.
4. Quelle différence y a-t-il entre les $\frac{2}{6}$ d'un pied et le $\frac{1}{3}$ d'un pied? Les $\frac{2}{6}$ de 12 pouces = 4 pouces; le $\frac{1}{3}$ de 12 pouces = 4 pouces; il n'y a pas de différence entre les $\frac{2}{6}$ et le $\frac{1}{3}$ d'un pied.
5. Trouvez les $\frac{3}{6}$ d'un pied. Le $\frac{1}{6}$ de 12 pouces = 2 pouces; les $\frac{3}{6} = 3$ fois 2 pouces = 6 pouces.
6. Trouvez la $\frac{1}{2}$ d'un pied. La $\frac{1}{2}$ d'un pied = 6 pouces.
7. Quelle différence y a-t-il entre les $\frac{3}{6}$ d'un pied et la $\frac{1}{2}$ d'un pied? Les $\frac{3}{6}$ de 12 pouces = 6 pouces; la $\frac{1}{2}$ de 12 pouces = 6 pouces; il n'y a pas de différence entre les $\frac{3}{6}$ et la $\frac{1}{2}$ d'un pied.
8. Trouvez les $\frac{4}{6}$ d'un pied. Le $\frac{1}{6}$ de 12 pouces = 2 pouces; les $\frac{4}{6} = 4$ fois 2 pouces = 8 pouces.
9. Trouvez les $\frac{2}{3}$ d'un pied. Le $\frac{1}{3}$ de 12 pouces = 4 pouces; les $\frac{2}{3} = 8$ pouces.
10. Quelle différence y a-t-il entre les $\frac{4}{6}$ et les $\frac{2}{3}$ d'un pied? Les $\frac{4}{6}$ de 12 pouces = 8 pouces et les $\frac{2}{3}$ de 12 pouces = 8 pouces; il n'y a pas de différence entre les $\frac{4}{6}$ et les $\frac{2}{3}$ d'un pied.

11. Trouvez les $\frac{5}{6}$ d'un pied. Le $\frac{1}{6}$ de 12 pouces = 2 pouces; les $\frac{5}{6}$ = 5 fois 2 pouces = 10 pouces.
12. Trouvez le $\frac{1}{6}$ d'un jour. Dans 1 jour il y a 24 heures; le $\frac{1}{6}$ de 24 heures = 4 heures.
13. Trouvez les $\frac{2}{6}$ d'un jour. Le $\frac{1}{6}$ de 24 heures = 4 heures; les $\frac{2}{6}$ de 24 heures = 8 heures et le $\frac{1}{3}$ de 24 heures = 8 heures; il n'y a pas
14. Trouvez le $\frac{1}{3}$ d'un jour. Le $\frac{1}{3}$ de 24 heures = 8 heures.
15. Quelle différence y a-t-il entre les $\frac{2}{6}$ et le $\frac{1}{3}$ de 24 heures. Les $\frac{2}{6}$ de 24 heures = 8 heures et le $\frac{1}{3}$ de 24 heures = 8 heures. Il n'y a pas de différence entre les $\frac{2}{6}$ et le $\frac{1}{3}$ de 24 heures.
16. Trouvez les $\frac{3}{6}$ d'un jour. Le $\frac{1}{6}$ de 24 heures = 4 heures; les $\frac{3}{6}$ = 3 fois 4 heures = 12 heures.
17. Trouvez le $\frac{1}{2}$ d'un jour. La $\frac{1}{2}$ de 24 heures = 12 heures.
18. Quelle différence y a-t-il entre les $\frac{3}{6}$ et la $\frac{1}{2}$ d'un jour? Les $\frac{3}{6}$ de 24 heures = 12 heures et la $\frac{1}{2}$ de 24 heures = 12 heures; il n'y a pas de différence entre les $\frac{3}{6}$ et la $\frac{1}{2}$ d'un jour.
19. Trouvez les $\frac{4}{6}$ et aussi les $\frac{2}{3}$ d'un jour. Le $\frac{1}{6}$ de 24 heures = 4 heures; les $\frac{4}{6}$ = 4 fois 4 heures = 16 heures; — le $\frac{1}{3}$ de 24 heures = 8 heures; les $\frac{2}{3}$ = 2 fois 8 heures = 16 heures.
20. Quelle différence y a-t-il entre les $\frac{4}{6}$ et les $\frac{2}{3}$ d'un jour? Il n'y a pas de différence.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. On veut échanger 275 verges d'une étoffe qui vaut \$2.40 la verge contre une autre étoffe qui vaut \$1.65 la verge. Quelle quantité de cette seconde étoffe doit-on recevoir en échange?
Solution: $\$2.40 \times 275 = \660.00
 $\$660.00 \div \$1.65 = 400$ verges. *Rép.*
2. Un ouvrier qui fait 2.7 verges de drap par jour, a gagné en 48 jours, \$32.40. Combien gagne-t-il par verge?
Solution: $2.7 \times 48 = 129.6$ verges.
3. Une personne achète 16 douzaines d'assiettes à raison de \$3.12 la douzaine. A combien lui revient l'assiette si elle reçoit la treizième en sus?
Solution: $\$3.12 \div 13 = \0.24 . *Rép.*
Autrement: $\$3.12 \times 16 = \49.92 , le coût.
 $13 \times 16 = 208$, le nombre d'assiettes achetées pour \$49.92.
 $\$49.92 \div 208 = \0.24 . *Rép.*
4. On a acheté 15 douzaines de chapeaux à \$2.35 l'un; on donne en paiement 75 verges de drap à \$4.32 la verge et le reste en argent. Combien d'argent doit-on donner?
Solution: $12 \times 15 = 180$ chapeaux.
 $\$2.35 \times 180 = \423 , le coût des chapeaux.
 $\$4.32 \times 75 = \324 , la valeur du drap.
 $\$423 - \$324 = \$99$, somme qu'il faut payer en argent.

5. Un ouvrier dépense \$1.17 par jour pour l'entretien de sa maison; au bout d'un an, après avoir payé ses dépenses avec le gain qu'il a fait, en travaillant 25 jours par mois, il trouve qu'il a mis de côté \$289.95. Combien gagne-t-il par jour de travail?

Solution: $\$1.17 \times 365 = \427.05 , total des dépenses de l'ouvrier.
 $\$289.95 + \$427.05 = \$717$, ce que l'ouvrier gagne dans les $25 \times 12 = 300$ jours qu'il a travaillé.

$\$717 \div 300 = \2.39 , le salaire journalier de l'ouvrier.

6. Un marchand a acheté 3754 verges de drap. Combien a-t-il dépensé, si, en revendant 689 verges de ce drap pour \$3162.51, il gagne \$1.12 par verge?

Solution: $\$3162.51 \div 689 = \4.59 , le prix de vente d'une verge.

$\$4.59 - \$1.12 = \$3.47$, le prix d'achat d'une verge.

$\$3.47 \times 3754 = \13026.38 , ce que le marchand a dépensé.

7. Combien faut-il de quintaux (100 livres) de foin pour nourrir 120 chevaux, pendant 195 jours, si l'on donne par jour, à chaque cheval, 18 livres de foin? Quelle sera la dépense si 18 livres de foin coûtent \$0.11?

Solution: $120 \times 18 = 2160$ livres par jour.

$2160 \times 195 = 421200$ livres en tout.

$421200 \div 100 = 4212$ quintaux. *Rép.*

$421200 \div 18 = 23400$, le nombre de fois 18 livres qu'il y a dans 421200 livres.

$\$0.11 \times 23400 = \2574 , la dépense. *Rép.*

PROBLEMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. A et B peuvent faire un ouvrage en 8 jours; B et C peuvent le faire en 12 jours, et A, B et C peuvent le faire en 6 jours. A et C travaillant ensemble mettraient combien de jours?

Solution: Dans 1 jour A, B et C font $\frac{1}{6}$.

Dans 1 jour B et C font $\frac{1}{12}$.

Dans 1 jour A fait $\frac{1}{6} - \frac{1}{12} = \frac{2}{12} - \frac{1}{12} = \frac{1}{12}$.

Dans 1 jour A et B font $\frac{1}{8}$.

Dans 1 jour C fait $\frac{1}{6} - \frac{1}{8} = \frac{4}{24} - \frac{3}{24} = \frac{1}{24}$.

Dans 1 jour A et C font $\frac{1}{12} + \frac{1}{24} = \frac{2}{24} + \frac{1}{24} = \frac{3}{24} = \frac{1}{8}$.

$\frac{1}{6}$ de l'ouvrage = 1 jour d'A + C.

$\frac{8}{8}$ " " = 1 jour d'A + C $\times 8 = 8$ jours. *Rép.*

2. Un marchand en mourant laisse une somme de \$40000; sa femme doit en recevoir le $\frac{1}{3}$, son fils la $\frac{1}{2}$ et sa fille le reste. La femme en mourant lègue les $\frac{3}{5}$ de sa part à son fils et le reste à sa fille; le fils augmente la part de sa sœur du tiers de ce qu'il avait hérité de sa mère. Déterminez le total des héritages du fils et de la fille.

Solution: $\$40000 \div 2 = \20000 , ce que le fils reçut de son père.

$\$40000 \div 3 = \$13333\frac{1}{3}$, ce que la femme reçut.

$\$40000 - (20000 + 13333\frac{1}{3}) = \$6666\frac{2}{3}$, ce que la fille reçut de son père.

Le fils hérita des $\frac{3}{5}$ de $\$13333\frac{1}{3}$.

La fille hérita des $\frac{2}{5}$ de $\$13333\frac{1}{3}$.

Mais le fils donna le $\frac{1}{3}$ de sa part à sa sœur;

$\frac{1}{3}$ de $\frac{3}{5} = \frac{1}{5}$, ce que le fils donna à sa sœur.

$\frac{3}{5} - \frac{1}{5} = \frac{2}{5}$; $\frac{2}{5}$ de $\$13333\frac{1}{3} = \$5333\frac{1}{3}$, ce qui reste au fils.

$\frac{2}{5} + \frac{1}{5} = \frac{3}{5}$ la partie que la fille reçut;

$\frac{3}{5}$ de $\$13333\frac{1}{3} = \8000 .

$\$20000 + \$5333\frac{1}{3} = \$25333\frac{1}{3}$, somme totale reçue par le fils.

$\$6666\frac{2}{3} + \$8000 = \$14666\frac{2}{3}$, somme totale reçue par la fille.

Autrement: Le fils = $\frac{1}{2}$; la mère = $\frac{1}{3}$; la fille = $1 - (\frac{1}{2} + \frac{1}{3})$

= $\frac{1}{6}$. Le fils prit les $\frac{2}{5}$ du $\frac{1}{3} = \frac{2}{15}$ de l'héritage total.

La fille reçut les $\frac{3}{5}$ du $\frac{1}{3} = \frac{1}{5}$ de l'héritage total.

$\frac{1}{2} + \frac{2}{15} = \frac{19}{30}$ de $\$40000 = \$25333\frac{1}{3}$, somme totale reçue par le

fils.

$\frac{1}{6} + \frac{1}{5} = \frac{11}{30}$, $\frac{11}{30}$ de $\$40000 = \$14666\frac{2}{3}$.

3. A après avoir fait les $\frac{7}{10}$ d'un ouvrage en 14 jours se fait aider par B et ils terminent l'ouvrage 2 jours plus tard. Combien de jours B mettrait-il à faire l'ouvrage?

Solution: A a travaillé 14 jours + 2 jours = 16 jours en tout.

Dans 1 jour A fait $\frac{7}{10} \div 14 = \frac{1}{20}$ de l'ouvrage.

Dans 16 jours A a fait $\frac{1}{20} \times 16 = \frac{4}{5}$ de l'ouvrage.

s'est mis au travail.

Donc dans les 2 jours qu'il a travaillé, B a fait le reste de l'ouvrage.

$\frac{5}{5} - \frac{4}{5} = \frac{1}{5}$, l'ouvrage fait par B en 2 jours.

$\frac{1}{5} \div 2 = \frac{1}{10}$, l'ouvrage fait par B en 1 jour.

$\frac{10}{10}$ de l'ouvrage = $1 \times 10 = 10$ jours. *Rép.*

4. A peut faire un ouvrage en 3 heures, ce qui est deux fois le temps que mettraient B et C à le faire, travaillant ensemble. A et C le feraient en 1 heure et $\frac{1}{3}$. Dans combien d'heures B le ferait-il?

Solution: Dans 1 heure A fait $\frac{1}{3}$ de l'ouvrage.

Dans 1 heure A et C feraient $1 \div 1\frac{1}{3} = \frac{3}{4}$ de l'ouvrage.

$\frac{3}{4} - \frac{1}{3} = \frac{9}{12} - \frac{4}{12} = \frac{5}{12}$, ce que ferait C dans une heure.

B et C mettraient $3 \div 2 = 1\frac{1}{2}$ heure.

Dans 1 heure B et C feraient $1 \div 1\frac{1}{2} = \frac{2}{3}$ de l'ouvrage.

$\frac{2}{3} - \frac{5}{12} = \frac{8}{12} - \frac{5}{12} = \frac{3}{12} = \frac{1}{4}$, ce que ferait B dans 1 heure.

$\frac{1}{4} = 1$ heure.

$\frac{4}{4} = 1$ heure $\times 4 = 4$ heures. *Rép.*

5. A peut faire un ouvrage en 27 jours; B peut le faire en 15 jours. A y travaille seul pendant 12 jours; B y travaille pendant 5 jours et C travaillant seul termine l'ouvrage en 2 jours. Combien C travaillant seul, aurait-il mis de jours à faire tout l'ouvrage?

Solution: Dans 1 jour A fait $\frac{1}{27}$ et B dans le même temps fait $\frac{1}{15}$.

Dans 12 jours A fait $\frac{1}{27} \times 12 = \frac{12}{27} = \frac{4}{9}$.

Dans 5 jours B fait $\frac{1}{15} \times 5 = \frac{5}{15} = \frac{1}{3}$.

La partie de l'ouvrage faite par A et B = $\frac{4}{9} + \frac{1}{3} = \frac{7}{9}$.

$\frac{9}{9} - \frac{7}{9} = \frac{2}{9}$, partie de l'ouvrage faite par C en 2 jours.

$\frac{2}{9} = 2$ jours.

$\frac{9}{9} = 2 \times \frac{9}{2} = 9$ jours. *Rép.*

6. Si 9 hommes ou 16 femmes peuvent faire un ouvrage en 144 jours, combien de jours 7 hommes et 9 femmes travaillant ensemble mettraient-ils à le faire?

Solution: 9 hommes mettent 144 jours;

1 homme mettrait $144 \times 9 = 1296$ jours;

Dans 1 jour 1 homme fait $\frac{1}{1296}$ ième de l'ouvrage.

16 femmes mettent 144 jours;

1 femme mettrait $144 \times 16 = 2304$ jours.

Dans 1 jour 1 femme fait $\frac{1}{2304}$ ième de l'ouvrage.

Dans 1 jour 7 hommes font $\frac{7}{1296} \times 7 = \frac{7}{1296}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour 9 femmes font $\frac{9}{2304} \times 9 = \frac{1}{266}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour 7 hommes et 9 femmes font $\frac{7}{1296} + \frac{1}{266} = \frac{193}{20736}$.

$\frac{193}{20736} = 1$ jour.

$\frac{20736}{193} = 1 \times \frac{20736}{193} = \frac{20736}{193} = 107\frac{85}{193}$ jours. *Rép.*

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Un épicier mélange du thé qui a coûté $\$0.61\frac{2}{3}$ la livre avec du thé qui a coûté $\$0.55$ dans le rapport de 3 livres de la 1ère qualité avec 1 livre de la 2de. Il vend le mélange à raison de $\$0.80$ la livre. Quel est son bénéfice pour cent?

Solution: $\$0.61\frac{2}{3} \times 3 = \1.85 , le coût des 3 livres de la 1ère qualité.

$\$0.55$, le coût d'une livre de la 2de qualité.

$\$1.85 + \$0.55 = \$2.40$, le coût de 4 livres du mélange.

$\$0.80 \times 4 = \3.20 , le prix de vente de 4 livres du mélange.

$\$3.20 - \$2.40 = \$0.80$, le profit net sur 4 livres.

$\$0.80 \div \$2.40 = 0.33\frac{1}{3} = 33\frac{1}{3}\%$. *Rép.*

2. Un épicier achète 150 barils de pommes, chaque baril contenant 2 minots $\frac{1}{4}$, à $\$1.50$ le baril. Il paie $\$14.40$ pour frais de transport et vingt pour cent des pommes sont gâtées. A quel prix par minot doit-il vendre le reste pour réaliser $12\frac{1}{2}\%$ de bénéfice sur ce qu'il a dépensé.

$\$1.50 \times 150 = \225 , le coût des pommes.

$\$225 + \$14.40 = \$239.40$, le coût total des pommes.

$\$239.40 \times 0.12\frac{1}{2} = \29.925 , le gain.

$\$239.40 + \$29.925 = \$269.325$, prix de vente des pommes vendables.

$150 \times 0.20 = 30$ barils de pommes gâtées.

$150 - 30 = 120$ barils à vendre.

$2\frac{1}{4} \times 120 = 270$ minots.

$\$269.325 \div 270 = \0.9975 . *Rép.*

3. A vend un terrain, à 20% de gain, à B; B le vend à C à 25% de gain. C a payé $\$180$ de plus pour le terrain qu'A. Combien A avait-il payé?

Solution: Soit $\$1$ ce que paya A.

Alors $\$1.20$ ce que paya B.

Et $\$1.20 + 25\%$ de $\$1.20 = \$1.20 \times 1.25 = \$1.50$, ce que paya C.

$\$1.50 - \$1 = \$0.50$, ce que C paya de plus qu'A dans le cas supposé.

Pour chaque somme de \$0.50 contenue dans \$180, A paya \$1. Trouvons le nombre de fois \$0.50 dans \$180.

$180 \div \$0.50 = 360$, ainsi A paya 360 fois \$1 = \$360. *Rép.*

4. Les $\frac{3}{4}$ du prix de vente d'une quantité de marchandises donnent une somme qui est inférieure au prix coûtant de 20%. Trouvez le gain pour cent réalisé en vendant ces marchandises.

Solution: $1 - 0.20 = 0.80$ une somme moindre que le prix coûtant de 20%, c'est-à-dire 80% du prix coûtant.

$\frac{3}{4}$ du prix de vente = 80% du prix coûtant.

$\frac{1}{4}$ du prix de vente = $80\% \div 3$ du prix coûtant.

$\frac{1}{4}$ du prix de vente = $80\% \times \frac{1}{3} = \frac{80}{3}\% = 106\frac{2}{3}\%$ du prix coûtant.

$106\frac{2}{3}\%$ du prix coûtant — 100 le prix coûtant = $6\frac{2}{3}\%$, le gain. *Rép.*

5. J'achète deux terrains de B pour lesquels je donne en tout \$4000. En vendant ces terrains, je perds $7\frac{1}{2}\%$ sur le 1er et je gagne 5% sur le 2e. En somme je n'ai ni gagné ni perdu. On demande ce que m'a coûté chaque terrain.

Solution: Soit \$1 le coût du terrain sur lequel j'ai perdu $7\frac{1}{2}\%$.

La perte a été de \$0.075.

Le gain sur l'autre a été égal à la perte sur le 1er terrain puisqu'il n'a ni gagné, ni perdu.

Ainsi le gain sur le 2e terrain a été de \$0.075 et cela au taux de 5% du prix coûtant.

$\$0.075 \div 0.05 = \1.50 , le coût du 2e terrain.

\$1, le coût du 1er terrain + \$1.50, le coût du 2e terrain = \$2.50, le coût des deux terrains.

Sur chaque somme de \$2.50 contenue dans \$4000 il y a \$1 pour le 1er terrain et \$1.50 pour le 2nd.

$\$4000 \div \$2.50 = 1600$ fois.

Donc le premier terrain a coûté 1600 fois \$1 = \$1600.

Et le 2nd terrain a coûté 1600 fois \$1.50 = \$2400.

Autrement: Soit \$1 le coût du 2nd terrain.

Alors \$0.05 le gain en vendant ce terrain et aussi la perte en vendant le 1er terrain. Mais la perte a été à $7\frac{1}{2}\%$.

$\$0.05 \div 0.075 = \$0.66\frac{2}{3}$, le coût du 1er terrain.

$\$0.66\frac{2}{3}$, le coût du 1er terrain + \$1, le coût du 2nd terrain = $\$1.66\frac{2}{3}$, le coût supposé des deux terrains.

$\$4000 \div 1.66\frac{2}{3} = 2400$ fois.

$\$0.66\frac{2}{3} \times 2400 = \1600 , le coût du 1er terrain.

$\$1.00 \times 2400 = \2400 , le coût du 2nd terrain.

Problèmes dont on nous demande la solution:

1. Quatre associés ont gagné \$21175; le 1er doit avoir \$4250 de plus que le 2ième; le 2ième \$1700 de plus que le 3ième; le 3ième \$1175 de plus que le 4ième. Quelle somme chacun recevra-t-il?

Solution:

Donnons au 3e ce qu'il doit avoir de plus que le 4e..... \$1175

Donnons au 2e ce qu'il doit avoir de plus que le 4e

\$1175 + \$1700 = \$2875

Donnons au 1er ce qu'il doit avoir de plus que le 4e

$$\$1175 + \$1700 + \$4250 = \$7125$$

Total	\$11175
-------	---------

La somme de \$11175 distribuée, le reste, c'est-à-dire \$21175 — \$11175 = \$10000 doit être partagée également entre les 4 associés.

$$\$10000 \div 4 = \$2500, \text{ la part du 4e.}$$

$$\$2500 + \$1175 = \$3675, \text{ " " " 3e.}$$

$$\$3675 + \$1700 = \$5375, \text{ " " " 2e.}$$

$$\$5375 + \$4250 = \$9625, \text{ " " " 1er.}$$

$$\text{Total } \$21175, \text{ " " "}$$

(Voir le même problème résolu par l'algèbre sous le titre Algèbre).

2. Un marchand faïencier achète une provision d'assiettes en terre de pipe; il en vend la moitié à \$0.36 la douzaine; $\frac{1}{6}$ à \$0.38; et le reste à \$0.41; il se trouve alors qu'il a gagné \$1.05 sur son marché; combien de douzaines d'assiettes avait-il achetées à \$0.31 la douzaine?

Solution: Mettons qu'il a cheté 1 douzaine; le coût a été de \$0.31.

$$\frac{1}{2} \text{ douzaine à } \$0.36 = \$0.18$$

$$\frac{1}{6} \text{ de douzaine à } \$0.38 = \$0.6\frac{1}{3}$$

$$\frac{1}{3} \text{ de douzaine à } \$0.41 = \$0.13\frac{2}{3}, \text{ ce que rapporte le reste.}$$

$$\text{Ce que rapporte la vente } \$0.38$$

$$\text{Le bénéfice sur une douzaine} = \$0.38 - \$0.31 = \$0.07.$$

Donc il avait acheté autant de douzaines d'assiettes qu'il y a de fois \$0.07 dans \$1.05.

$$\$1.05 \div \$0.07 = 15. \text{ Rép. } 15 \text{ douzaines.}$$

3. Un marchand achète une marchandise, puis la revend avec un bénéfice qui est les 0.11 du prix d'achat, mais qui est inférieur de \$18.15 aux 0.11 du prix de vente.

Trouver les deux prix.

Solution: Soit \$1 le prix d'achat,

Alors \$0.11 le bénéfice,

Et \$1.11 le prix de vente.

$$1.11 \times 0.11 = 0.1221, \text{ le bénéfice calculé sur le prix de vente.}$$

\$0.1221 — \$0.11 = \$0.0121, la différence de bénéfice sur une marchandise qui aurait coûté \$1.

$$\$18.15 \div 0.0121 = \$1500, \text{ le coût de la marchandise.}$$

$$\$1500 \times 0.11 = \$165, \text{ le bénéfice.}$$

$$\$1500 + \$165 = \$1665, \text{ le prix de vente.}$$

Autrement: Il est évident que 11% du bénéfice = \$18.15.

$$\text{Donc le bénéfice} = \$18.15 \div 0.11 = \$165.$$

Mais le bénéfice \$165 = 11% du prix d'achat.

$$\text{Donc le prix d'achat} = \$165 \div 0.11 = \$1500.$$

ALGÈBRE

1. Quatre associés ont gagné \$21175; le 1er doit avoir \$4250 de plus que le 2e; le 2e \$1700 de plus que le 3e; le 3e \$1175 de plus que le 4e. Quelle somme chacun recevra-t-il?

Solution: Soit x la part du 4e;

Alors $x + \$1175$, la part du 3e;

Et $x + \$1175 + \$1700 = x + \$2875$, la part de 2e;

Et $x + \$2875 + \$4250 = x + \$7125$, la part du 1er.

$x + x + 1175 + x + 2875 + x + \$7125 = \$21175$

d'où $4x + \$11175 = \21175

$$4x = 21175 - 11175 = 10000.$$

$$x = \frac{10000}{4} = 2500, \text{ part du 4e.}$$

$$x + 1175 = 2500 + 1175 = 3675, \text{ part du 3e.}$$

Etc., Etc.

2. On a deux barils; le premier contient 12 gallons de vin et 18 gallons d'eau; le second 9 gallons de vin et 3 gallons d'eau. Combien de gallons faut-il tirer de chacun d'eux pour faire un mélange de 14 gallons qui contiennent autant d'eau que de vin?

Solution: Soient x le nombre de gallons tirés du 1er baril et y le nombre de gallons tirés du second.

$$x + y = 14 \dots\dots (1)$$

$$\frac{2x}{5} + \frac{3y}{4} = 7 \dots\dots (2)$$

Multipliant (2) par 20 le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a:

$$8x + 15y = 140 \dots\dots\dots (3)$$

Multipliant (1) par 8, on a: $8x + 8y = 112 \dots\dots\dots (4)$

Soustrayant (4) de (3), on a: $7y = 28 \dots\dots\dots (5)$

$$\text{d'où } y = \frac{28}{7} = 4 \dots\dots\dots (6)$$

Substituant 4, la valeur de y dans (1), on a: $x + 4 = 14$.

$$\text{d'où } x = 14 - 4 = 10.$$

3. Une personne qui avait placé son argent à un certain taux, le retire, y ajoute \$1000 et le place à 1% de plus, ce qui augmente son revenu de \$80. Un an après, elle le retire encore, y joint \$500, le remplace à 1% de plus et augmente ainsi son revenu de \$70. Trouvez son avoir primitif et le 1er taux.

Solution: Soient $100x$ l'avoir primitif et y le 1er taux.

$$100x \times \frac{y}{100} = xy, \text{ le 1er revenu.}$$

$$(100x + 1000)(y + 1) \div 100 = xy + 10y + x + 10, \text{ le 2e revenu.}$$

$$(100x + 1500)(y + 2) \div 100 = xy + 15y + 2x + 30, \text{ le 3e revenu.}$$

$$xy + 10y + x + 10 - xy = 80 \dots\dots\dots (1)$$

$$xy + 15y + 2x + 30 - xy = 150 \dots\dots\dots (2)$$

$$10y + x = 80 - 10 = 70 \dots\dots\dots (3)$$

$$15y + 2x = 150 - 30 = 120 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Multipliant (3) par 2, on a: } 20y + 2x = 140 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{Soustrayant (4) de (5), on a: } 5y = 20 \dots\dots\dots (6)$$

d'où $y = \frac{20}{5} = 4\%$, le taux premier.

Substituant 80, la valeur de 20y à 20y dans (5), on a :

$$80 + 2x = 140.$$

d'où $2x = 140 - 80 = 60.$

et $x = \frac{60}{2} = 30.$

et $100x = 30 \times 100 = \$3000$, le capital primitif.

4. On demande trois nombres entiers consécutifs tels que leur produit égale 5 fois leur somme.

Solution : Soit $x - 1$, le 1er nombre, alors x le 2e et $x + 1$ le 3e.

$(x - 1)x(x + 1) = x^3 - x$, leur produit.

$(x - 1) + x + (x + 1) = 3x$, leur somme ; $15x$, cinq fois leur somme.

$$x^3 - x = 15x.$$

Divisant par x , on a : $x^2 - 1 = 15.$

$$\text{d'où } x^2 = 15 + 1 = 16.$$

$$x = \text{plus } 4 \text{ ou moins } 4.$$

Réponse : Le 1er nombre, $x - 1 = 4 - 1 = 3.$

Le 2e nombre, $x = 4.$

Le 3e nombre, $x + 1 = 4 + 1 = 5.$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. La vapeur d'eau agissant sur le piston circulaire d'une machine à vapeur, y produit une pression de 16 livres par pouce carré. Trouvez la pression supportée par le piston si son diamètre est de 1 pied 6 pouces.

Solution : 1 pied 6 pouces = 18 pouces.

$18^2 \times 0.7854 = 254.4696$ pouces carrés, surface du piston.

$254.4696 \times 16 = 4071.5136$ livres. *Rép.*

2. On entoure d'une clôture coûtant \$1.12½ la perche, deux terrains de chacun 10 acres. L'un des terrains est circulaire et l'autre carré. Quelle est la différence du prix des clôtures.

Solution : $160 \times 10 = 1600$ perches dans chaque terrain.

La racine carrée de 1600 = 40, le côté du carré.

$40 \times 4 = 160$, la longueur de la clôture du terrain carré.

$1600 \div 0.7854 = 2037.18.$

La racine carrée de 2037.18 = 45.135, le diamètre du terrain circulaire.

$45.135 \times 3.1416 = 141.79$ perches, longueur de la clôture circulaire.

La longueur de la clôture se trouve aussi de la manière suivante :

$1600 \div 0.07958 = 20105.55.$

La racine carrée de 20105.55 = 141.79, la circonférence ou longueur de la clôture circulaire.

$160 - 141.79 = 18.21$, la différence entre les deux clôtures.

$\$1.12\frac{1}{2} \times 18.21 = \$20.48\frac{3}{8}$. *Rép.*

3. Les 4 côtés d'un quadrilatère irrégulier ont respectivement 20 perches, 21 perches, 21 perches et 22 perches. Trouvez la surface de ce quadrilatère, sachant que les deux premiers côtés font entre eux un angle droit.

Solution : $20^2 + 21^2 = 400 + 441 = 841$, la somme des carrés des côtés qui forment un angle droit.

La racine carrée de $841 = 29$, la diagonale du quadrilatère.

Il s'agit de trouver la surface de deux triangles dont les côtés ont respectivement 20, 21, 29 perches et 29, 21, 22 perches.

$$\text{Solution: } (20 + 21 + 29) \div 2 = 35$$

$$35 - 20 = 15$$

$$35 - 21 = 14$$

$$35 - 29 = 6$$

$$35 \times 15 \times 14 \times 6 = 44100$$

La racine carrée de 44100 = 210 pieds, la surface du 1er triangle.

La surface de ce 1er triangle, qui est un triangle rectangle, se trouve plus facilement et plus rapidement de la manière suivante: $(20 \times 21) \div 2 = 210$ perches.

$$(21 + 22 + 29) \div 2 = 36$$

$$36 - 21 = 15$$

$$36 - 22 = 14$$

$$36 - 29 = 7$$

$$36 \times 15 \times 14 \times 7 = 52920$$

La racine carrée de 52920 = 230.04 pieds, la surface du 2nd triangle.

$210 + 230.04 = 440.04$ pieds, la surface du quadrilatère.

4. Un fossé de 6 pieds de profondeur et de 18 pieds de large, entoure une île circulaire de 115 pieds de diamètre. Trouvez, en gallons, le volume de l'eau qui emplit le fossé, si l'on admet que 6 gallons $\frac{1}{4}$ font 1 pied cube.

Solution: $115 + 18 + 18 \div 151$ pieds, le diamètre du grand cercle formé par l'île et le fossé.

115 pieds, le diamètre du petit cercle formé par l'île.

$$151^2 - 115^2 = 9576.$$

$$7521 \times 6 = 45126 \text{ pieds cubes, volume de l'eau.}$$

$$45126 \times 6\frac{1}{4} = 45126 \times \frac{25}{4} = 282037.5 \text{ gallons.}$$

LANGUE ANGLAISE

Recitation

THE WINDMILL.

Behold! a giant am I!
 Aloft here in my tower,
 With my granite jaws I devour
 The maize, and the wheat, and the rye,
 And grind them into flour.

I look down over the farms;
 In the fields of grain I see
 The harvest that is to be,
 And I fling to the air my arms,
 For I know it is all for me.

I hear the sound of flails
 Far off, from the threshing-floors
 In barns, with their open doors,
 And the wind, and the wind in my sails,
 Louder and louder roars.

I stand here in my place,
 With my foot on the rock below,
 And whichever way it way blow.
 I meet it face to face,
 As a brave man meets his foe.

And while we wrestle and strive,
 My master, the miller, stands
 And feeds me with his hands;
 For he knows who makes him thrive,
 Who makes him lord of lands.

On Sundays, I take my rest;
 Church-going bells begin
 Their low, melodious din;
 I cross my arms on my breast,
 And all is peace within.

H. W. LONGFELLOW.

Dictation and Composition

In the year 1585, Sir Philip Sidney was made Governor of Flushing, in the Low Countries; and he went with a small army to take command of the place. Not long after his arrival was fought the battle of Zutphen, in which he was mortally wounded by a musket-ball in the thigh. As he was being borne off the field, he called faintly for water. Some was brought to him, and he was in the act of raising it to his lips, when he saw a poor dying soldier looking at it with eager and wistful longing. Great as his own sufferings were, the unselfish hero leant over and gave it to the private, saying, "Take it and drink thou first: thy need is greater than mine." His followers carried him to Arnheim, and there he died of his wound, at the untimely age of thirty-two.

- OUTLINE.—1. Governor of Flushing in 1585.
 2. Mortally wounded in the battle of Zutphen.
 3. Suffered terribly from thirst.
 4. Called for water.
 5. He was raising it to his lips, when he saw a soldier looking at it.
 6. He gave it to the private saying, "———"
 7. He died at Arnheim.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Feu le Révérend Frère Flamien

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le révérend frère Flamien, des Ecoles Chrétiennes et ex-visiteur de sa communauté en Canada, décédé le 1er de mars dernier.

Religieux modèle, éducateur de premier ordre, le Frère Flamien a fourni une longue et utile carrière.

Association des institutrices catholiques, section de Québec

Présents: le R. P. A. N. Valiquet, O. M. I., chapelain, M. L. A. Guay, inspecteur d'écoles.

Institutrices: présidente, Mlle A. Dionne, Lorette; vice-présidente, Mlle E. Trumble, Québec; trésorière et ass.-trésorière Mlles M. et P. Turcot, Lévis; secrétaire et ass.-secrétaire, Mlles M.-Lse Pepin et A. M. Thiboutot, Québec; Mlles R. Parent, Beauport, L. Bitner, St-David, A. Vézina, Cap St-Ignace, M. Dussault, Les Ecureuils, A. Pelletier, Lévis, M. L. Béland, Québec.

A cette séance, il fut proposé par M.-L. Pépin, appuyé par M. Turcot et adopté que la déclaration suivante fût publiée dans les journaux:

« Le Bureau de direction de l'Association des institutrices catholiques de Québec, réuni le 1er mars à l'école de Mlles M.-L. Pépin et A. M. Thiboutot à Saint-Roch, 68, Desfossés, désire unir sa faible voix à celle de tous les catholiques de Québec, de Lévis et d'ailleurs pour exprimer publiquement sa douleur de voir disparaître l'excellent curé, Mgr Antoine Gauvreau. Il prie son digne successeur, M. l'abbé Lagueux, M. l'abbé L. Gauvreau et tous les membres de la famille distinguée du vénéré disparu d'agréer l'expression des profonds regrets de toutes les Associées pour la disparition de cet homme de Dieu, de ce prêtre zélé, de ce bienfaiteur insigne, de cet ami dévoué de l'éducation. »

Le R. Père Chapelain et M. l'inspecteur L. A. Guay, présents à cette réunion, appuient de tout cœur les condoléances des institutrices.

Proposé par Mlle E. Trumble, appuyé par Mlle M. L. Béland et adopté unanimement « que de sincères félicitations soient adressées à M. C.-J. Magnan pour sa nomination à la charge importante d'Inspecteur Général des écoles de la province de Québec. »

« Le Conseil de l'Association des institutrices catholiques, section de Québec, est heureux de saisir cette occasion pour exprimer sa sincère reconnaissance à M. l'Inspecteur Général pour l'intérêt dévoué qu'il a toujours témoigné à tout le personnel enseignant en général et en particulier à la dite Association qui lui doit, ainsi qu'à MM. les inspecteurs d'écoles qui en ont été les fondateurs, son développement et son succès. La dite Association espère qu'il lui continuera son zélé concours pour le bien général de l'enseignement. »

Proposé par M.-L. Pépin appuyé par Mlle A. Vézina et adopté que de sincères remerciements soient offerts à M. le Premier Ministre et à ses distingués collègues pour la généreuse somme de dix mille piastres ajoutées à celle de douze mille déjà accordée au Fonds de Pension, afin d'améliorer le sort des institutrices à leur retraite. »

Proposé par M. E. Trumble, appuyé par P. Turcot et adopté: « que la réunion générale des institutrices catholiques de Québec soit fixée au 4 juillet. »

Il y aura trois séances: la 1ère à 10 hrs le matin, la 2e dans l'après-midi, et la 3e le soir.

Des conférenciers distingués et intéressants adresseront la parole aux institutrices et aux amis de l'éducation qui voudront bien assister à ces réunions pédagogiques, qui seront en même temps une véritable jouissance intellectuelle et un vrai délassement pour les institutrices après une année des labeurs du professorat.

M. LSE, PEPIN,
Secrétaire.

Séance annuelle de la Société du Parler français

Le 22 février du mois dernier, la société du Parler français au Canada réunissait de nouveau ses amis dans la grande salle de l'Université Laval. Et les amis, comme c'est leur habitude, vinrent nombreux, empressés, fidèles, à cette réunion familiale.

Voici le programme de cette jolie séance académique:

1. *La couronne d'Or* (Ouverture).....HERMANN
FANFARE DU SÉMINAIRE
2. Discours du Président.
SA GRANDEUR MGR P.-E. ROY.
3. Rapport du Secrétaire.
M. ADJUTOR RIVARD.
4. *France*..... AMBROISE THOMAS
CHŒUR DES ÉCOLIERS.
5. La langue française dans l'Ontario.
L'HONORABLE JUGE A. CONSTANTINEAU.
6. Un cercle d'étude du Parler français.
M. L'ABBÉ L.-A. GROULX.
7. *Les Gastilleuses* (polka).....BLÉZIER
Duo de cornet par MM. S. Trudel et E. Leblanc.
8. Première formation du goût littéraire à l'école.
M. C.-J. MAGNAN.
9. *Frascolina* (valse).....CAVARET
FANFARE DU SÉMINAIRE.
O CANADA!
DIEU SAUVE LE ROI.

Le *Bulletin du Parler français* apprécie les travaux des conférenciers dans les termes suivants:

« Le discours de Sa Grandeur Mgr Roy, que nous reproduisons plus loin, fut écouté avec une attention toute sympathique, et vivement applaudi. L'orateur y rappela l'histoire de notre Société, et il fit connaître aussi quelques-unes de ses plus chères espérances. Mgr le Président laisse pourtant au Secrétaire général, M. Adjutor Rivard, le soin de faire part à l'auditoire du projet le plus hardi, mais déjà le plus populaire qu'ait encore arrêté le bureau de direction. Et ce fut donc au milieu des applaudissements de la foule que M. Rivard annonça que la Société du Parler français avait décidé de convoquer pour l'an prochain, à Québec, le premier Congrès de la langue française au Canada.

« Il faut avoir souci de notre parlure, car noblesse oblige. » Cette phrase de Littré servait d'épigramme, cette année, au programme de notre séance; elle rappelait le motif du prochain Congrès. C'est le souci de notre parlure qui l'a inspiré; et c'est cette préoccupation généreuse qui assemblera l'an prochain, dans la vieille capitale française, ceux qui ont à cœur de travailler ici à la culture, à la défense, à l'extension de notre parler français. On lira plus loin, dans le rapport de notre secrétaire général, une éloquente démonstration de l'opportunité du Congrès.

Après ces deux premières pièces oratoires de notre programme, le chœur des élèves du Petit Séminaire chanta avec entrain *France* d'Ambroise Thomas. Aucun autre hymne ne pouvait mieux remettre dans nos cœurs le souvenir et l'affection tendre que nous devons à cette France, d'où nous venons, et dont la langue merveilleuse chantera toujours sur nos lèvres.

M. le juge Constantineau avait bien voulu accepter de venir nous dire dans quelles conditions se maintient et se défend contre l'oubli, dans la province d'Ontario, le parler français de nos compatriotes qui y sont établis. Les incidents à la fois regrettables et très significatifs qui ont récemment mis en émoi les Canadiens français de l'Ontario donnaient à la conférence de M. le juge Constantineau le plus vif intérêt. Le conférencier, on s'en rendra compte par la lecture de son travail que

nous publierons dans notre prochain numéro, a pleinement satisfait l'attente de l'auditoire.

Il ne fut pas difficile à M. l'abbé L.-A. Groulx, professeur de Rhétorique au Collège de Valleyfield de captiver et de charmer ceux qui l'ont entendu. M. l'abbé est excellent diseur, et puis il nous parlait d'une œuvre chère à lui-même, le cercle d'étude du Parler français qu'il dirige au collège de Valleyfield. On verra avec quel esprit, et quel bon goût, le conférencier a exposé le programme, et précisé la portée de cette œuvre.

Nul ne pouvait mieux que le nouvel inspecteur général des Ecoles catholiques de la province, M. C.-J. Magnan, nous dire ce que doit être la « première formation du goût littéraire à l'école. » M. Magnan en a parlé avec abondance et avec amour. Il a fait bénéficier ses auditeurs de la longue expérience qu'il a acquise au service des élèves de l'École normale de Québec. Nos lecteurs profiteront eux-mêmes bientôt de cette éloquente leçon. »

Comité des Principaux

Les 15, 16 et 17 mars dernier, MM. les Principaux des Ecoles normales catholiques de la province se sont réunis à Québec, sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique, pour étudier la question des règlements et des programmes des écoles normales.

Bibliographie

LA VÉNÉRABLE MÈRE MARGUERITE BOURGEOIS, *Sa Vie et son Temps*. Par Margaret-Mary Drummond. Traduit de l'anglais par Joseph Bruneau. P. S. S. publié à Paris chez Charles Amat, éditeur, libraire, Vic et Amat, 11 rue Cassette.

Voilà une biographie digne de la vénérable fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, biographie sans prétention, mais aussi intéressante qu'édifiante. C'est non seulement une lecture spirituelle, mais en même temps un recueil d'histoire nationale, car Marguerite Bourgeois est une des grandes figures canadiennes.

Nous voudrions voir cette nouvelle biographie de la sainte héroïne sur les rayons de la petite bibliothèque dont chaque jeune canadienne-française, chaque institutrice se fait un devoir d'orner sa chambrette.

En vente à Montréal chez les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

THÉORIES ET PRATIQUES MÉNAGÈRES, par Mme M. B. G. Vasse. Préface par Mme la Comtesse de Diesbach, 1 vol, petit in-4 abondamment illustré. Prix: 2 fr., Bloud et Cie., éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

CAHIER DE THÉORIE ET PRATIQUE MÉNAGÈRE, avec nombreuses illustrations. Prix: 1 fr. 25. En vente chez J. P. Garneau, Québec.

C'est dès qu'elle vient de quitter l'école qu'il faut inculquer à la jeune fille les principes de la science ménagère grâce auxquels elle assurera à son mari une vie domestique véritablement agréable. Faire la soupe du père, aider la mère au nettoyage de la maison, au lavage du linge, apprendre à bien raccommoier ou à faire du neuf avec du vieux, soigner les petits, tous ces travaux, d'apparence bien humble,

sont vraiment grands s'ils sont accomplis avec conscience, si la pensée du devoir les inspire! Telles sont les réflexions qui ont présidé à la composition du présent livre. Pour captiver des intelligences facilement distraites, l'auteur emploie la *méthode intuitive*, multiplie les instructions pratiques et les gravures simplifiées. Une préface de la Comtesse de Diesbach, la très distinguée fondatrice de l'*Institut Ménager*, dit la portée et la valeur de l'ouvrage.

AUTOUR DU CONGRÈS DE MONTRÉAL. Par le chanoine L. Aug. Lorain. Paris, G. Beauchesne, éditeur. En vente à Québec chez J. P. Garneau, 6 rue de la Fabrique.

De tous les comptes-rendus, notes de voyage, volumes, etc., publiés par les écrivains français à leur retour en France du Congrès de Montréal, je n'en sais de plus intéressants, de plus agréablement écrit, de *mieux observé* que le volume du chanoine Lorain, archiprêtre de Saint-Amand, dans le Cher.

Les chapitres qu'il consacre aux Etats-Unis sont remplis d'aperçus qui dénotent un grand esprit d'observation et un jugement sûr. Ses pages sur le Canada sont d'une justesse irréprochable. La description du congrès est admirablement faite.

Tous nos remerciements à l'auteur pour le gracieux envoi de son beau livre et l'honneur qu'il nous fait de rappeler, dans une jolie page, le trop court séjour que nous fimes naguère à Saint-Amand, au centre de sa chère province de Berri.

PAGES DE COMBAT. Par l'abbé Emile Chartier.

Première série: Etudes littéraires (in-12, 340 pp., Montréal, Imprimerie de l'Ecole Catholique des Sourds-Muets, 1911).

Professeur émérite, littérateur de goût, penseur de premier ordre, M. l'abbé Chartier vient d'offrir son premier volume à la littérature canadienne: cet essai honore l'auteur en même temps que ses compatriotes. Les *Pages de Combat* sont écrites avec beaucoup de verve, de grâce et de souplesse. La clarté règne en maîtresse sur toutes ces pages et le bon goût s'affirme dans chacune d'elle.

Nous recommandons spécialement aux maîtres et aux maitresses des écoles normales la première partie du volume: *Dans le jardin de Lafontaine*. Ce chapitre contient plusieurs *Analyses Littéraires* d'une grande finesse.

Mais les meilleurs et les plus captivants chapitres du volume, ce sont ceux que M. Chartier consacre aux hommes et aux choses du Canada. L'auteur, qui a souvent prêché la *nationalisation* de notre enseignement et de notre littérature, vient de donner un bel exemple en parlant longuement de *chez nous* dans ses *Pages de Combat*.

C.-J. M.

A NOS CORRESPONDANTS

Entretien de l'école

Nous prions nos lecteurs de consulter les articles 66, 67, 68, 69 et 70 des *Règlements Refondus du Comité catholique* pour tout ce qui regarde le *balayage* et le *chauffage des classes*. En consultant ces règlements, on s'épargnera la peine d'écrire une lettre à laquelle il ne nous est pas toujours facile de répondre immédiatement.

Avis

Prière d'adresser, à l'avenir, à M. le Surintendant, toutes les demandes de renseignements concernant la loi et les règlements de l'Instruction publique.

Seules les questions d'un ordre pédagogique doivent être adressées à *L'Enseignement Primaire*.

Une offre avantageuse

On nous prie d'annoncer la nouvelle suivante:

« Il s'agit d'un abonnement à la *Revue Franco-Américaine* qui, pour les instituteurs et institutrices, sera donné dans les conditions suivantes:

1° Sur paiement de \$1.00 au lieu de \$1.50, un abonnement d'un an, du 1er mai 1911 au 30 avril 1912.

2° Abonnement d'un an gratuit à ceux ou celles qui nous trouveront dans leur entourage *trois abonnés* au prix régulier.

Adresse: *La Revue Franco-Américaine*,

Québec.

Le Premier Congrès de la Langue française au Canada

UN GRAND ÉVÉNEMENT NATIONAL EN PERSPECTIVE

Voici la délibération prise par le Bureau de direction de la Société du Parler français au Canada, le 14 février 1911:

Sur la proposition de l'honorable M. P. Boucher de la Bruère et de Mgr C.-O. Gagnon, la délibération suivante est prise à l'unanimité:

Attendu que les Canadiens français et les Acadiens ont hérité de leurs ancêtres, les fondateurs de la Nouvelle-France, l'avantage de parler la langue française; qu'un sentiment élevé et respectueux à la fois leur fait une obligation de parler et d'écrire cette langue aussi purement que possible; et que, d'autre part, des raisons pressantes et d'un ordre immédiatement pratique, les engagent à garder intact le précieux patrimoine de leur idiome national;

Attendu qu'en effet les traditions de notre race montrent que c'est, pour une grande part, à l'usage et à la culture de la langue française qu'elle doit la conservation de sa foi, de ses mœurs, de son caractère; et que cette langue doit être dans l'avenir, comme elle l'a été dans le passé, la sauvegarde de notre nationalité et la gardienne de nos souvenirs;

Attendu que notre langue maternelle, nécessaire à l'expression de notre conscience nationale et qui seule convient à notre mentalité, remplira d'autant mieux son rôle qu'elle sera plus saine, se conservera plus vivante, et se développera plus librement suivant son génie particulier et dans le respect de ses traditions;

Attendu que le devoir nous incombe de ne rien négliger et de tout entreprendre pour que la langue et la littérature française se conservent, se perfectionnent et se développent au Canada;

Attendu que la conservation, le développement et la culture de la langue fran-

çaise au Canada soulèvent, au triple point de vue scientifique, littéraire et pédagogique, des problèmes d'un intérêt général pour les Canadiens français et les Acadiens;

Attendu que plusieurs se sont déjà préoccupés de ces problèmes et ont apporté les plus utiles contributions à l'étude scientifique de notre parler, comme à son perfectionnement littéraire; mais qu'il est désirable qu'un grand nombre encore s'intéressent à ces travaux et s'y emploient;

Attendu qu'il convient d'y inviter non seulement les personnes plus spécialement désignées par leur profession pour y prendre part, mais encore tous ceux qui ont à cœur le maintien de notre nationalité et la reconnaissance de nos droits;

Attendu que l'association des efforts exercés dans ce sens est hautement désirable, et qu'il est urgent de mettre en contact les énergies qui s'offrent, de favoriser leur mise en œuvre, de susciter de nouvelles initiatives, et d'utiliser la bonne volonté de tous pour le labeur commun;

Attendu qu'un congrès de Canadiens français et d'Acadiens, dont l'objet serait l'examen des questions qui concernent la conservation, la défense, l'enseignement, la culture et l'extension de la langue et de la littérature françaises au Canada et dans les milieux canadiens-français ou acadiens des Etats-Unis, pourrait aider à atteindre ces résultats;

IL EST RESOLU:

UN PREMIER CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA sera organisé et convoqué par la Société du Parler français au Canada, et tenu, sous le patronage de l'Université Laval, à Québec, en 1912, à une date qui sera fixée par le Comité organisateur.

L'économie scolaire (1)

RAPPORT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ENFANT-JÉSUS, MONTRÉAL

1° Nom de la municipalité où les commissions ou syndics d'écoles ont fondé des Caisses d'économie scolaire.

Réponse: « Commission Scolaire de l'Enfant-Jésus. »

2° Date de l'établissement de ces Caisses.

Réponse: 22 juillet 1907.

3° Fonctionnent-elles d'après les règlements et les formules autorisées?

Réponse: Oui.

4° Nombre d'écoles dans la municipalité qui y participent.

Réponse: 1 Ecole St-Louis pour les grands garçons

2 " La Providence " " petits "

3 Académie du Boulevard pour les filles.

4 Presbytère: département post-scolaire et aussi pour les enfants qui vont à des maisons d'éducation étrangères à la paroisse.

5° Nombre d'élèves de ces écoles.

Réponse: 1.207 élèves.

2,623 "

3,843 "

6° Nombre de déposants dans chacune de ces écoles.

(1) Voir la circulaire de M. J. N. Miller, Secrétaire du Département de l'Instruction publique, livraison de février 1911.

Réponse: 1 242 déposants.

2 482 "

3 728 "

4 208 "

7° Etat financier de ces Caisses d'économie scolaire au 1er février 1911.

Réponse: Voir tableau qui suit:

Etat financier de la Caisse d'Economie Scolaire de l'Enfant-Jésus, après trois ans et sept mois d'opération

Juillet 1907

Février 1911

RECETTES

Dépôts de 3340 enfants	\$16,673.71
Autres recettes	188.79

\$16,862.50

DÉBOURSÉS

Retraits pour dépôts en banque au crédit des enfants..	\$12,323.00
Retraits pour cause de mort, départ ou besoins impérieux	1,262.83

\$13,585.83

Balance en mains \$ 3,276.67

Chèques donnés aux garçons.....	2212
Chèques donnés aux filles.....	1844
Chèques divers	660

BUREAU CENTRAL

Erratum

SAINT-HYACINTHE

Au lieu de lire: *Modèle français; Élémentaire anglais.—Distinction.*

Lire: *Modèle français et anglais.—Distinction.*—Malo, M.-Rose; Labrecque, M.-Donalda; Lareau, M.-Delphine-Antoinette; Charbonneau, M.-Marguerite-Al.; Dansereau, M.-Béatrice-Victoria; Ledoux, M.-Louise-Alma; Charland, M.-Hélène-Eva; Plante, M.-Steph.-E.-Alice.

Association des institutrices catholiques de Québec

L'Assemblée générale de l'Association des institutrices catholiques de Québec, aura lieu le 4 juillet prochain, à la salle de l'École des Frères de Saint-Roch. Séances: à 9 heures a. m., à 2 heures p. m. et 8 heures du soir.

Avis

Avis est par le présent donné que toutes les institutrices sous mon contrôle, que j'ai nommées déléguées de l'Association des Institutrices catholiques de la Province de Québec, Sec.- Q. pour l'année scolaire 1909-10, sont maintenues dans leurs fonctions pour 1910-11, si toutefois elles consentent, de bon gré, à occuper cette charge.

L. A. GUAY.

St-David de Lévis, 25 février 1911.

Nouveauté pédagogique

« LE CATÉCHISME EXPLIQUÉ AUX ENFANTS »

C'est un manuel complet et pratique des catéchistes à l'usage du clergé, des instituteurs catholiques, des catéchistes volontaires et des familles. L'auteur, M. l'abbé F. Moisset, chanoine honoraire de Rodez, est un catéchiste de grande expérience. Son livre est, à la fois, plein de doctrines et d'une rare clarté. Par des explications littérales claires et précises, l'abbé Moisset s'est attaché à mieux faire comprendre l'enseignement de la Religion, en même temps qu'à en rendre l'étude plus attrayante par des histoires bien choisies et des cantiques appropriés aux divers sujets.

Le *Catéchisme expliqué aux enfants*, volume de près de 700 pages, est approuvé par les évêques de Rodez, d'Auch et de Mende.

Ce livre est en vente à Québec chez J. P. Garneau, libraire, 6 rue de la Fabrique. Prix : 75 cts. l'unité.—Franco, 85 cts.

La langue française

La langue française est une œuvre d'art; et parce qu'elle est cela, elle ne livre pas volontiers ses secrets à la curiosité intermittente des indifférents et des désœuvrés. Elle veut être cultivée, elle demande qu'on l'étudie avec zèle et persévérance. Mais comme ils sont bien récompensés de leur peine, ceux qui, s'étant pliés à l'effort nécessaire, ont su s'approprier un instrument d'expression incomparable!

Une langue si limpide, qu'elle est un filtre pour la pensée, si riche qu'elle peut tout dire, si souple qu'elle sait faire entendre tout ce qu'elle ne dit pas, si nette dans ses couleurs, si ferme et en même temps si douce qu'elle est une caresse pour l'oreille autant qu'une joie pour l'esprit!

Ses modulations sont infinies, et multiples sont ses aspects. Aux œuvres de la raison sercine, elle est probité, elle est lumière. Au vol léger de l'imagination et du rêve, elle met un frémissement d'ailes. Pour l'épopée et le fracas des batailles, elle a des sonneries de clairon.

Elle sait rire. Elle peut pleurer. Par elle a passé souvent la grande voix de la douleur humaine: elle s'est mêlée à la vie. Elle tient à l'âme d'un peuple qui a eu ses gloires, qui a pu avoir ses faiblesses, mais dont l'histoire dira qu'il a beaucoup souffert pour la cause des idées. Langue de pitié et langue de colère, ouverte à la divine tendresse et à l'énergie ardente, elle est le miroir où se reflètent dans leur diversité plaintive, les sentiments, les passions, les misères de tous les pauvres hommes, nos frères.

Saluons-la, messieurs, saluons-la bien bas! Elle est reine parmi ses sœurs, les autres langues mères. Sa Majesté la langue française!

M. KLECOWSKI,

(Ancien consul de France au Canada.)



Instruction agricole

(Adapté du « JOURNAL D'AGRICULTURE » de Québec)

ACIDE

ACIDE: Substance solide, liquide ou gazeuse, à saveur plus ou moins âcre piquante, comme celle du vinaigre. L'acide attaque certains métaux et certaines pierres, etc.

Chaque fois que quelque chose brûle, que quelque chose fermente, qu'un homme ou qu'un animal respire, il se produit de l'acide carbonique sous forme de gaz.

Tenons-nous-en à celui-là pour aujourd'hui. Il joue un rôle important dans l'économie animale et végétale.

Le gaz carbonique est impropre à la vie animale. Si un homme ou un animal en respire trop, il s'affaiblit.

S'il en respire beaucoup, il meurt par suffocation.

Le gaz carbonique, plus lourd que l'air, se tient dans les parties basses de l'endroit où il se produit, par exemple, immédiatement au-dessus du plancher des maisons, du pavé des étables; au fond des cuves, ou immédiatement au-dessus des matières en fermentation que ces dernières peuvent contenir; exemple, dans le silo, immédiatement au-dessus du blé-d'Inde en fermentation, à l'automne, au-dessus du liquide dans les barils de petite ou de grosse bière, dans les barattes, etc.

Ce gaz est d'autant plus traître et d'autant plus à redouter, que de lui-même il n'a ni couleur, ni odeur. Il peut donc se trouver, sans que l'on s'en doute ou que l'on s'en aperçoive, dans les endroits où nous vivons, où encore où nous avons affaire occasionnellement. Il est donc important de bien aérer, de bien ventiler les habitations des hommes et des animaux. Car partout où respirent des hommes, des animaux ou des plantes, ce gaz se produit. C'est pourquoi l'on doit éviter de garder des fleurs ou autres plantes dans les chambres à coucher, etc.

Ce gaz est nuisible à l'homme et aux bêtes, mais il joue un certain rôle dans la nutrition des plantes, en particulier chez les bois résineux, les arbres à gomme, tel que le pin, le sapin, l'épinette, etc.

S'il y a dans l'air beaucoup de gaz carbonique, la flamme de la chandelle diminue, faute d'oxygène pour la nourrir. Dans le gaz carbonique pur, la flamme s'éteint. Et il en est de même de la vie chez les hommes et chez les animaux. Elle s'affaiblit s'ils respirent du gaz ou de l'acide carbonique. S'ils l'absorbent pur, ils en meurent.

Conclusion: respirons de l'air pur et fournissons-nous-en abondance à nos animaux.

AIR

AIR: Il y a d'abord l'air atmosphérique, que nous respirons, ou plutôt que nous sommes censés respirer.

Pur et tel que la nature le destine à nos poumons, il est composé de presque 4-5 d'azote et d'environ 1-5 d'oxygène.

Il renferme aussi un peu de vapeur d'eau, c'est-à-dire d'humidité, etc.

Il est indispensable à la vie des animaux et des plantes. Chez les hommes et chez les bêtes, il « nourrit » les poumons, purifie le sang et tonifie tout le système.

Le meilleur tonique, non seulement de ce siècle, mais de tous les siècles, est l'air pur.

Et il coûte moins cher que les préparations embouteillées du commerce ou de la pharmacie.

Le Créateur a préparé et dosé lui-même ce tonique universel, cette « nourriture » unique des poumons. Et dans sa bonté il invite tout le monde à en user libéralement et pour rien. Il a même chargé la nature de punir ceux qui ne le font pas. La réserve de cet incomparable remède à tous les maux est inépuisable, puisqu'elle a pour magasin le globe, pour tablette la surface des terres et des mers sur lesquelles sont superposées plus de douze lieues d'air atmosphérique...

AIRE

AIRE: Avec un *e* à la fin, désigne le lieu où l'on bat les grains et que nous appelons batterie.

J'ai connu un vieu canadien qui à 73 ans battait encore, au fléau, jusqu'à trois « airées » par jour, suivant son expression. Donc, par nos pères, le dérivé « airée » a été conservé plus longtemps que le primitif « aire », remplacé aujourd'hui par le mot batterie.

ALBUMINE

ALBUMINE: Vient du latin: *albus, alba, album*.

Les mots français commençant par *alb* expriment généralement une idée de blanc.

Exemples: Albâtre: marbre blanc; albumen: blanc d'œuf.

L'ALBUMEN est une substance organique (1) que l'on trouve chez les animaux, dans le sang, le lait, les œufs. Le blanc d'œuf est presque uniquement composé d'albumine et d'eau.

L'albumine du lait s'appelle caséine, et de la caséine on fait le fromage.

L'albumine est une nourriture riche, et joue un rôle important dans l'alimentation.

C'est pourquoi le Créateur en a mis dans les plantes, dont se nourrissent les hommes et les animaux.

Dans les plantes, grains, céréales, etc., l'albumine s'appelle protéine ou matières protéiques.

Les grains des céréales et les suc végétaux contiennent de bonnes proportions de ces matières protéiques. C'est ce qui fait que l'homme peut vivre exclusivement de matières végétales, où il trouve, outre les autres éléments contenus dans les substances animales, des protéides, lesquels sont de l'albumine sous une forme plus grossière.

C'est ce qui fait aussi que les animaux se nourrissant de substances contenant peu de matières protéiques, ne peuvent pas produire de fortes quantités de lait, d'œufs, etc.

(1) Tous les corps du règne végétal et du règne animal sont des substances organiques. Ces substances sont appelées organiques, parce qu'elles proviennent de corps organisés, c'est-à-dire, de corps qui ont respiré, se sont nourris, ont eu la vie; en résumé les hommes, les animaux et les plantes. Les choses ayant fait partie de ces corps, ou qui ont été produites par eux, comme le lait, la plume, etc., sont, par extension, appelées substances organiques.

Il importe donc de faire consommer à l'animal des matières contenant, en principe, le ou les produits que l'on désire obtenir de cet animal; tout comme il importe de *nourrir le sol* de manière à ce qu'il puisse lui-même fournir à la plante de préférence.

AQUA

AQUA: Autre mot latin, qui signifie *eau*. Les mots français commençant par *aqua* expriment une « idée d'eau. »

Ainsi l'*aquarium* est un réservoir où l'on garde des animaux ou des plantes aquatiques, c'est-à-dire qui vivent dans l'eau. Le canard et l'oie sont des oiseaux *aquatiques*, parce qu'ils vont à l'eau. Le varech est une plante *aquatique*.

Jadis, je demandai à l'un de mes élèves de me nommer des légumes et des fruits *aqueux*.

Le malheureux me répondit: « Un oignon, une pomme »...

— Ce n'est pas cela du tout. L'oignon a une tige et non une queue. Et ce que l'on appelle la queue de la pomme en est le pédoncule.

On appelle *aqueux* (ou *aqueuses*) les légumes, les fruits (ou les plantes) qui contiennent beaucoup d'eau. Ainsi, les « patates » gelées sont très *aqueuses*. Le maïs, la navette, les bettes, etc., sont excellents producteurs de lait, parce qu'ils sont *aqueux*, juteux. La pâtée ou « bouette » étant une nourriture *aqueuse*, favorise également la sécrétion du lait.

ARABLE

ARABLE: Des mots latins *arare*, (labourer) et *arabilis*, (labourable).

Une terre arable est tout simplement une terre labourable. Et le mot n'a aucun rapport avec l'*érable*, notre arbre national; encore moins avec les habitants de l'Arabie, ou leurs chevaux si légers et si pleins d'endurance....

(à suivre)

JEAN DE LA GLEBE

HISTOIRE DE FRANCE en trois cours, par M. l'abbé Godefroy.

C'est le plus beau, le plus méthodique et le plus intéressant cours d'histoire que nous connaissions. Ce cours est approuvé par NN. SS. les Archevêques et Evêques d'Aix, Arles et Embrun, Cambrai, Bordeaux, Rennes, Dol et Saint-Malo, Toulouse, Carcassonne, Laval, Séez, Tarentaise, etc.

L'ouvrage comprend: *Cours élémentaire*, *Cours moyen* et *Cours supérieur*. Il est abondamment illustré et chaque chapitre est précédé d'un résumé et suivi d'un tableau synoptique et d'un devoir de rédaction se rapportant au chapitre étudié. Cet ouvrage est édité chez Armand Colin, à Paris; il est en vente à la librairie Garneau, rue de la Fabrique, Québec.

Nous recommandons spécialement le *Cours supérieur* aux maîtres et aux maîtresses et le *Cours moyen* aux aspirants et aux aspirantes aux brevets du Bureau central.

L'ouvrage de l'abbé Godefroy est infiniment supérieur à celui de l'abbé Drioux.



VOYAGES D'HIVER



A la Côte du Pacifique, via la route canadienne, Québec à Montréal, Toronto, Detroit, Chicago, Denver et Colorado Springs, Le Grand Lac Salé dans l'Utah (le pays des Mormons), Los Angeles, (voir l'île Catalina) Santa Barbara, San Francisco, visiter Portland, Ore., Seattle, Wash., Victoria, C. B., Vancouver, C. B., Banff dans les Rocheuses Canadiennes où un Sanitorium est maintenant ouvert aux voyageurs, Calgary, Winnipeg, etc.

Ou bien encore un voyage en Europe, la Méditerranée, les Bermudes, Cuba, Indes Occidentales, Floride, etc.

Pour tous renseignements, billets, on est prié de s'adresser à M. E.-J. Hébert, Premier Assistant-Gérant au Département des Voyageurs, Gare Windsor, Montréal, ou à M. Jules Hone, Jr., Représentant du Canadien-Pacifique, 30 Rue St-Jean, angle de la Côte du Palais et 46 rue Dalhousie, Québec. Ce dernier représente toutes les lignes transatlantiques faisant le service entre les ports du Canada, des États-Unis, de l'Europe, etc.

La Librairie classique J.-A. Langlais & Fils

NOUVELLE MÉTHODE DE LANGUE FRANÇAISE

Le cours élémentaire de la nouvelle grammaire de MM. Magnan et Tremblay, professeurs à l'École normale Laval, est maintenant en vente chez J. A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec. Ce manuel est approuvé par le Conseil de l'Instruction publique. Il est illustré et rédigé d'après une excellente méthode, celle de Brunot et Bony. Le livre du maître est maintenant en vente.

Nous vous signalons les livres suivants qui sont recommandés par le Conseil de l'Instruction Publique :

Pédagogie par MM. Rouleau, Magnan et Ahern, nouvelle édition entièrement refondue et augmentée du genre approuvé.

Analyse grammaticale et logique par C.-J. Magnan : seul ouvrage du genre approuvé.

Connaissances usuelles par N. Tremblay.

Hygiène par le Dr. Paradis, le seul traité approuvé.

Et aussi :

Instruction civique par C.-J. Magnan : nouvelle édition : seul ouvrage du genre approuvé.

Petit catéchisme de Tuberculose et de Tempérance par Edmond Rousseau.— Ouvrage approuvé.

Nouvelle méthode de langue française, par MM. Magnan et Tremblay, nouvelle grammaire, approuvée par le Conseil de l'Instruction publique, et préparée tout spécialement à l'usage des Ecoles canadiennes.

Espérant être favorisés de vos commandes, nous demeurons,

Vos bien dévoués,

LA CIE J. A. LANGLAIS & FILS,

177, Rue St-Joseph, Québec.

Compagnie incorporée par Statut de Québec, 9 Edouard VII, Chap. 121.

Les Prévoyants du Canada

**CAPITAL
AUTORISÉ
\$500,000.00**



**RENTIER
DANS
20 ANS.**

Assurance fonds de pension

Systeme économique moderne.

PAS DE DROIT D'ENTRÉ - PAS D'EXAMEN MEDICAL.

Pensions pour hommes, femmes et enfants

LA CLASSE ENSEIGNANTE A UN INTERET TOUT PARTICULIER A
CONNAITRE LE SYSTEME DE RENTES DES PREVOYANTS DU CANADA,
QUI OFFRE DES AVANTAGES REELLEMENT EXCEPTIONNELS

PAR EXEMPLE, SANS RAISON DE SANTE OU AUTRE, L'ON PEUT
SE RETIRER DE L'ENSEIGNEMENT ET RECEVOIR QUAND MEME SA
PENSION DES PREVOYANTS

TAUX TRÈS BAS, REVENUS CONSIDERABLES

BUREAU CHEF, 139 Rue St-PIERRE

QUEBEC

ANTONI LESAGE,

GERANT-GENERAL

TEL. BELL, 3674